



Etat des réflexions
sur les transformations
de l'agriculture dans le Sahel

Note de synthèse

SAH/D(96)451
Septembre 1996

Diffusion générale

OCDE

*Organisation de Coopération
et de Développement Economiques*

OECD

*Organisation for Economic
Co-operation and Development*

AVANT-PROPOS

Ce document présente deux notes intermédiaires reflétant, de manière synthétique, l'état des réflexions en cours sur les transformations de l'agriculture dans le Sahel. Ces notes ont été rédigées en août 1996 par Serge Snrech, qui coordonne ces réflexions pour le Secrétariat du Club du Sahel. La première résume les conclusions des travaux de synthèse menés par le Secrétariat du Club sur les évolutions de l'agriculture sahélienne ; la seconde tente d'explorer, à la lumière de ces transformations, les grands enjeux du développement rural sahélien, les outils dont on dispose pour faire face à ces enjeux et les diverses catégories de médiateurs susceptibles de mettre en oeuvre ces outils.

Etat des réflexions sur les transformations de l'agriculture dans le Sahel

SOMMAIRE

- Introduction : présentation du programme CILSS/Club sur les transformations de l'agriculture au Sahel.....3
- Transformations structurelles de l'agriculture des savanes et du Sahel ouest-africains.....7
- Enjeux du développement rural dans les pays sahéliens25

INTRODUCTION

Présentation sommaire du programme CILSS/Club du Sahel sur l'analyse des transformations de l'agriculture sahélienne

Les partenaires réunis au sein du Club du Sahel ont décidé à la fin 1995 d'organiser un groupe de travail sur le thème des transformations de l'agriculture au Sahel.

Les travaux engagés poursuivent deux objectifs :

- a) Dans une perspective macroscopique (visant à alimenter les réflexions sur les politiques nationales ou régionales), synthétiser les connaissances sur le développement rural afin de mieux comprendre les déterminants internes des évolutions en cours.
- b) Organiser des débats dans les pays sahéliens et au sein des agences de coopération sur les résultats de cette synthèse et sur les implications pratiques pour les interventions publiques dans le développement rural.

Il s'agit donc, dans un premier temps et en dehors de tout jugement préalable sur ce qui serait « souhaitable » pour l'agriculture sahélienne, de décrire et comprendre la dynamique interne des systèmes ruraux sahéliens :

- ce qui se passe réellement dans le monde agricole ;
- les déterminants des évolutions passées ;
- les évolutions futures les plus probables ;
- la façon dont les interventions publiques des pays sahéliens et donateurs ont et pourraient à l'avenir modifier certains paramètres de commande des évolutions.

Puis, à partir de cette synthèse des évolutions en cours et de leurs mécanismes, d'organiser des débats dans les pays sahéliens et avec les agences de coopération sur les axes prioritaires de l'intervention publique visant à modifier les évolutions spontanées du système.

Organisation des travaux

Le Secrétariat du Club du Sahel a entamé une synthèse bibliographique large (plus de 100 titres, d'origines très variées) privilégiant autant que possible les analyses rendant compte directement des réalités de terrain.

Lancement du groupe : l'atelier de Bamako

Une première réunion du groupe de travail a été organisée à Bamako, en décembre 1995. Cette réunion a confirmé l'importance de l'information disponible, mais aussi l'absence de consensus sur l'interprétation des dynamiques en cours. La réunion a donc proposé deux axes de travail :

- la réalisation de synthèses thématiques, destinées à rassembler et analyser une masse critique d'informations sur des sujets reconnus importants et sur lesquels les débats de Bamako ont montré qu'il n'existe pas de consensus.

- l'organisation de débats dans les pays, alimentés par l'information synthétisée, destinés à vérifier le bien-fondé des interprétations proposées et à débattre de leurs implications pour les politiques vues par les divers groupes d'intérêt des sociétés sahéliennes.

Etat d'avancement des synthèses thématiques

A l'issue de la réunion de Bamako, les sujets de synthèse thématique ont été subdivisés en 5 thèmes :

- Etats des ressources naturelles (eau, sol, végétation) et dynamiques d'évolution ;
- Principaux systèmes de production et leurs dynamiques d'évolution ;
- Evolution du niveau et de la composition des revenus du monde rural ;
- Liens entre les performances de l'agriculture et le développement économique dans les pays sahéliens ;
- Capacité et limites de l'Etat à accompagner les dynamiques en cours dans le monde rural, en particulier dans le contexte des ajustements structurels.

Quatre documents ont été préparés dans cette perspective :

- un document sur les ressources naturelles (Autissier, 1996) servant également à alimenter la réflexion sur la mise en oeuvre de la CID dans les pays sahéliens ;
- un document sur les systèmes de production (version développée du document proposé à Pointe-au-Pic (Snrech, 1996) ;
- un document sur les liens entre développement agricole et développement économique (d'Agostino, 1996) ;
- enfin, un document récapitulant les bilans alimentaires des pays sahéliens, comparés à ceux du reste de l'Afrique de l'ouest (travail contribuant à alimenter la réflexion sur la sécurité alimentaire) (Lebret, 1996).

Etat d'avancement des débats dans les pays

Il a été établi dès le départ que la responsabilité d'organiser les débats dans les pays revenait naturellement au CILSS, le Club dans ce domaine se limitant à un rôle d'appui en fonction des besoins. Le CILSS peut en effet espérer atteindre plusieurs résultats par l'organisation de ces débats :

- tester la qualité des réseaux dont il dispose, au travers de ses divers programmes, dans les différents pays membres et leur capacité de se rejoindre sur un effort de synthèse élargie ;
- identifier, et intégrer dans les réseaux du CILSS de nouveaux partenaires nationaux, afin d'intensifier la relation entre l'institution et les pays membres.
- avoir une meilleure compréhension de la façon dont chaque pays voit les enjeux de son développement rural, et la façon dont le CILSS peut l'appuyer dans la réalisation de ses objectifs nationaux.

Une tournée conjointe CILSS/Club dans l'ensemble des Etats du CILSS a permis d'identifier un certain nombre de participants potentiels aux réflexions. A l'heure actuelle, des équipes nationales, mobilisées par et autour des Conacilss doivent préparer trois notes :

- deux notes faisant, pour chaque pays, le point sur les évolutions de la situation agricole, d'une part, et sur les transformations plus générales de la société ;
- l'élaboration d'une stratégie de communication pour les débats à mener au cours de l'automne (identification des groupes intéressants, modalités de prise de contact, calendriers, budgets...)

Par ailleurs, un consultant sahélien (Cheibane Coulibaly) travaille à la demande du CILSS à la synthèse des documents déjà reçus afin de faire ressortir les questions clés sur lesquelles le débat devrait porter en priorité. Cette synthèse devrait être débattue puis finalisée au début du mois d'octobre, lors d'une réunion impliquant C. Coulibaly, les experts du CILSS et du Club et les rédacteurs des notes nationales.

Au-delà de cette note de diagnostic, le débat dans les pays sur les implications pratiques des transformations en cours devrait se dérouler entre octobre et mars.

Débat sur les implications pour les agences de coopération

La phase de diagnostic et de mise en évidence des principaux enjeux est une phase commune au CILSS et au Club. Au-delà, si le CILSS assure le leadership sur les aspects de débats nationaux, le Secrétariat du Club souhaite tirer les conséquences de ce diagnostic pour animer un débat au sein des agences de coopération et avec les pays sahéliens sur les priorités et les méthodes des projets et politiques d'appui au développement rural, ainsi que sur leurs évolutions possibles.

Dans cette perspective, et conjointement avec le programme Coopération 21, il est prévu qu'une partie de l'automne sera passée à analyser la structure, les modalités et l'impact des interventions passées dans le domaine du développement rural, en relation étroite avec les agences de coopération. Plusieurs agences ont déjà mentionné leur intérêt de principe pour participer à un groupe de travail sur ce thème.

TRANSFORMATIONS STRUCTURELLES DE L'AGRICULTURE
DES SAVANES ET DU SAHEL OUEST-AFRICAINS

1. Des sociétés en profonde mutation

2. L'agriculture répond aux transformations de la société

- A. Une réponse fortement marquée par la géographie des marchés*
- B. Un décalage dans le temps qui culmine au début des années 1980*

3. Des stratégies rationnelles du point de vue paysan

- A. Une stratégie duale*
- B. Une prédominance encore marquée des stratégies de reproduction*
- C. Les cultures destinées aux marchés ne se développent que si elles sont rémunératrices*
- D. La production extensive au départ s'intensifie en réponse aux contraintes*
- E. Des spécialisations naissantes selon les atouts et contraintes de chaque zone*
- F. Les évolutions de moyen terme devraient accentuer les spécialisations*

4. La difficile gestion de la transition entre subsistance et économie de marché

- A. Des changements de rationalité technique*
- B. Des changements profonds de la rationalité sociale*
- C. De la difficulté de gérer la diversité des situations et des logiques*

5. Accompagner le changement

- A. Développer une vision à long terme et une information fonctionnelle*
- B. Pragmatisme, souplesse et continuité dans les interventions*

1. DES SOCIÉTÉS EN PROFONDE MUTATION

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, plusieurs phénomènes puissants ont contribué à transformer l'Afrique de l'ouest en profondeur : une croissance démographique soutenue (+2.7%/an), une exposition croissante au reste du monde et un accès à la souveraineté nationale. L'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest¹ a mis en évidence un certain nombre de changements résultant de cette situation :

- Entre 1960 et 1990, la population totale de la région est passée de 85 à 193 millions d'habitants ;
- L'activité économique, dominée par les exportations de matières premières, s'est développée rapidement autour du golfe de Guinée et secondairement dans le sud des pays sahéliens.
- Portés par des cours élevés des matières premières et par une grande facilité d'emprunt, les jeunes États ouest-africains ont engagé des dépenses importantes, concentrées dans les villes.
- Les populations ont répondu aux transformations de l'économie par des migrations de grande ampleur : vers les zones agricoles pionnières, vers les pays les plus dynamiques et vers les villes.
- En l'espace de trente ans, 8 millions d'Africains de l'ouest ont changé de pays, tandis que la population urbaine passait de 12 à 79 millions d'habitants, soit de 13 à 40 % de la population totale, l'immigration constituant les trois-quarts de cette croissance.
- Depuis le début des années 1980, ces mécanismes ont brutalement ralenti avec la chute des cours des matières premières, la montée de l'endettement et la crise financière des États. Ce ralentissement économique a entraîné une baisse des opportunités liées à la croissance urbaine et un durcissement social généralisé.

2. L'AGRICULTURE RÉPOND AUX TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ

On a essayé de comprendre les effets du développement rapide du marché de consommation et d'exportation sur l'espace rural. Pour ce faire, l'équipe a développé un indicateur : la "tension de marché", qui illustre l'attraction qu'exerce la demande urbaine sur le monde rural (Ninnin, 1994, fig.1). On a alors testé les corrélations existant entre cet indicateur et des données sur la densité de population rurale et la production agricole, également spatialisées.

A. Une réponse fortement marquée par la géographie des marchés

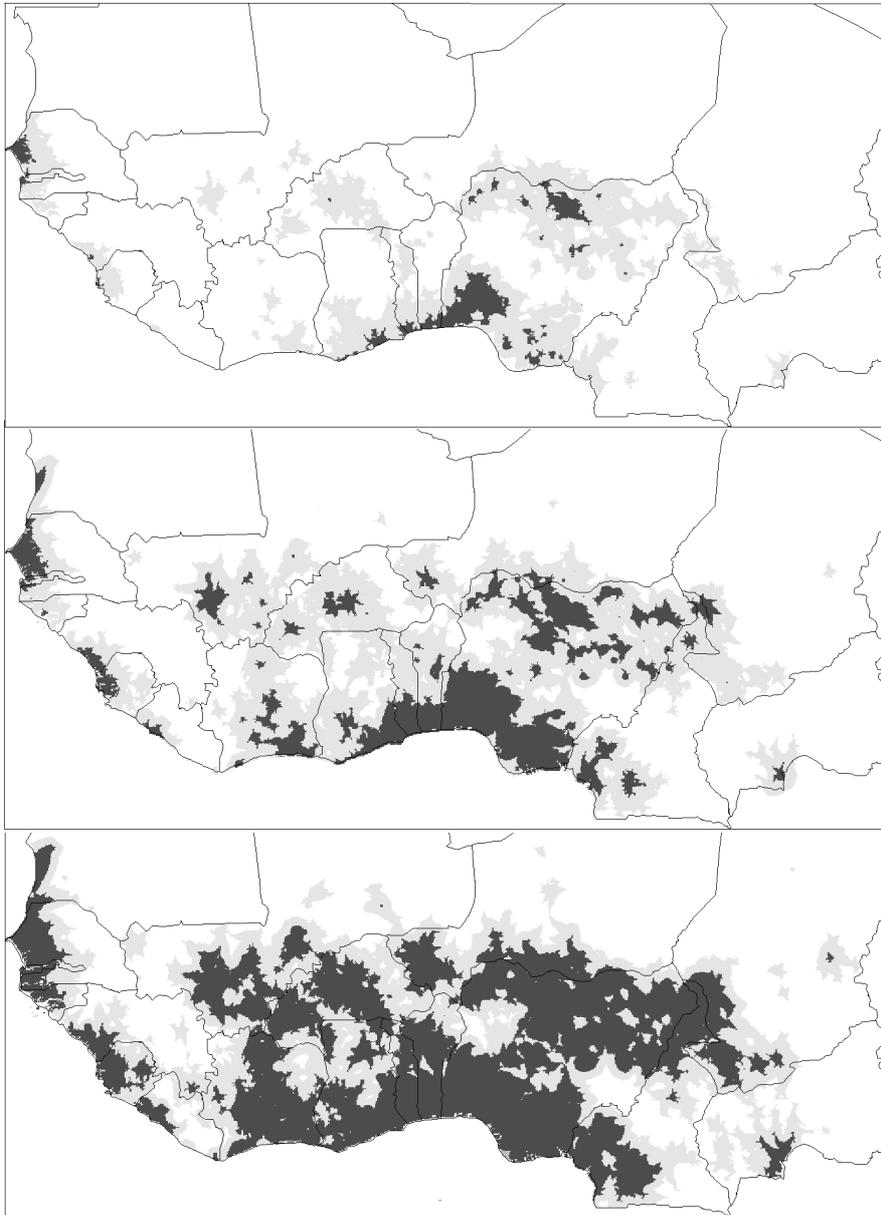
Cet exercice a confirmé l'existence d'une forte corrélation entre connexion au marché et densité de population rurale : plus on est près des grands marchés, plus la densité de population rurale augmente. Ceci étant vrai aussi bien en 1960 qu'en 1990, en dépit d'une modification profonde de la géographie des marchés.

On a ensuite étudié la relation entre tension de marché et production agricole. La proximité du marché a en effet un impact ambivalent sur la production agricole : positif (meilleure information sur les marchés, coûts de transaction moindres) et négatif (coût du travail supérieur en raison d'opportunités non agricoles plus nombreuses, accès à la terre plus difficile, dû à des densités plus élevées). L'étude a montré que les effets incitatifs du marché sont, en moyenne dans l'espace

¹ Menée en collaboration par le Club du Sahel (OCDE), le CILSS et la BAfD, l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest (WALTPS) porte sur 19 pays d'Afrique de l'ouest et du Centre : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.

régional, supérieurs aux effets de contrainte de la densité du peuplement et de la saturation de l'espace : il existe en effet une relation positive nette entre la « tension de marché » calculée et la production moyenne par habitant rural.

fig. n° 1 : Les « tensions de marché² » en Afrique de l'ouest : 1960, 1990 et projection 2020



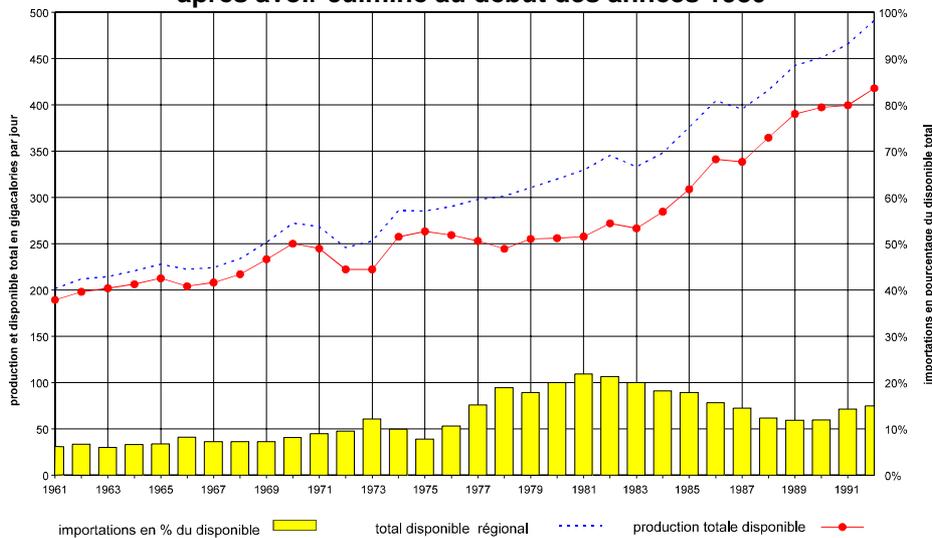
Ainsi, les mécanismes fondamentaux de réponse à la demande semblent fonctionner dans la région : il n'y a pas de déconnexion structurelle entre offre et demande.

² La tension de marché est le prix virtuel offert en tout point de l'espace rural pour un panier de produits agricoles représentatif de la région. Ce prix provient d'un prix d'équilibre calculé par le biais d'un modèle d'économie spatiale appliqué à 800 villes de la région, considérées comme autant de centre de transit des produits d'exportation et de consommation finale des produits vivriers. Le prix en milieu rural est obtenu en déduisant du prix du centre le plus proche le coût de transport jusqu'à ce centre, compris comme la distance pondérée par un facteur de qualité des infrastructures. Les hypothèses sur les fonctions d'offre ont été faites de façon très conservatrice, et tendent à minorer le résultat obtenu.

B. Un décalage dans le temps qui culmine au début des années 1980

La différence observée entre l'évolution rapide de la demande et la réponse de l'offre est plutôt interprétée comme un délai dans la réponse à une demande en mutation rapide, sur le plan qualitatif et quantitatif. Le retard de la réponse a culminé au début des années 1980 sous l'influence simultanée de plusieurs facteurs convergents : paroxysme de la croissance urbaine, conditions climatiques peu favorables, cours élevés des produits d'exportation encourageant leur développement tandis que l'importation de produits alimentaires était facilitée par l'accumulation d'excédents dans les pays développés, facilité d'endettement et contribution substantielle de la taxation des importations aux budgets publics, politiques nationales vivrières peu performantes... Il a fortement diminué depuis, du fait du renversement simultané de la plupart de ces facteurs (fig. 2).

fig. n° 2 : bilan calorique de l'Afrique de l'ouest : une dépendance qui diminue après avoir culminé au début des années 1980

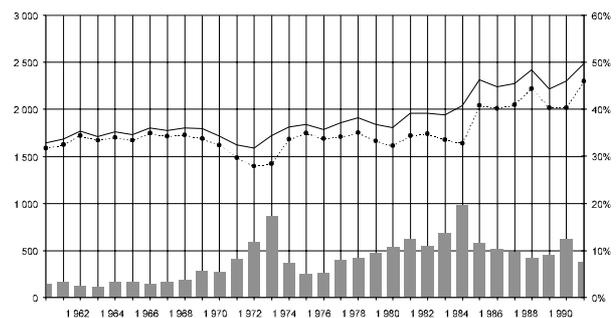
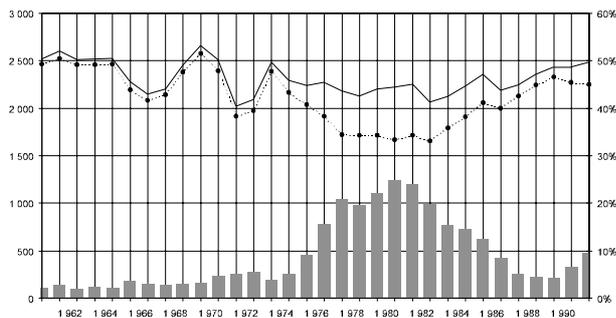


Une telle évolution est particulièrement notable au Nigeria où les facteurs macro-économiques apparaissent prédominants (effet de Dutch disease lié à l'afflux brutal de ressources pétrolières dans les années 1970, reflux des importations avec la crise financière au milieu des années 80), tandis que les facteurs climatiques ont un effet plus marqué sur les pays sahéliens enclavés. Dans ces derniers, la production par tête a augmenté, les importations contribuant à améliorer le niveau de la ration, particulièrement bas en début de période (fig. n° 3)

fig. n° 3 : des évolutions contrastées : profil alimentaire du Nigeria et des pays sahéliens de l'intérieur

Le profil alimentaire du Nigeria est nettement marqué par les facteurs macro-économiques

Le profil des pays sahéliens de l'intérieur est plutôt marqué par les facteurs climatiques



— disponible total par tête en k.cal/tête/jour ●●● production locale en k.cal/tête/jour ■■■ importations en % du disponible total

3. DES STRATÉGIES RATIONNELLES DU POINT DE VUE PAYSAN

Afin de mieux comprendre les conditions de la réponse de l'agriculture, le Club du Sahel s'est efforcé de synthétiser l'information disponible sur les stratégies et comportements paysans dans divers environnements, afin de comprendre les mécanismes de l'offre agricole et les moyens éventuels de la stimuler. Ces travaux montrent que, lorsqu'on resitue les comportements ruraux dans leur environnement économique, social et écologique, fait d'opportunités, de menaces et de contraintes, ils apparaissent la plupart du temps très logiques (et, par conséquent, difficiles à changer sans modifier l'environnement).

A. Une stratégie duale

Ces travaux soulignent la double composante des stratégies paysannes :

- d'une part, une priorité accordée à la sauvegarde à long terme de la famille et de ses moyens de survie, qui se traduit par des attitudes de forte aversion du risque : faibles investissements en capital, diversification des activités...
- d'autre part, une volonté de maximiser la valorisation économique et sociale des ressources disponibles (terre, capital, travail), comportement mieux connu et mieux décrit par les économistes, qui favorise plutôt une spécialisation économique progressive pour acquérir ou valoriser des avantages comparatifs.

L'importance relative de ces deux composantes des stratégies paysannes varie fortement selon la condition sociale et le milieu de vie des groupes considérés. Néanmoins, c'est les stratégies de reproduction qui continuent à dominer sur les stratégies « commerciales » : la part de la production agricole autoconsommée est ainsi évaluée à 55 % en 1990 pour l'Afrique de l'ouest (Cour, 1994) et à environ 65 % pour les pays du CILSS.

B. Une prédominance encore marquée des stratégies de reproduction

En fait, la plupart des exploitations étant pauvres et peu éloignées des limites de l'auto-reproduction, la minimisation des risques prend souvent le dessus sur la valorisation optimale des ressources. En particulier, la majorité des ruraux continue à produire l'essentiel de sa consommation, qui est perçue comme élément essentiel de sécurisation de la famille, pour des prix de revient qui pourraient sembler anormaux dans une logique purement marchande.

Ainsi le prix de revient du riz cultivé (et stocké pendant plusieurs années) dans les villages de Casamance, y compris avec l'aide des émigrés à Dakar qui reviennent au village pendant l'hivernage est estimé à plus de 5 fois le cours du marché si on prend en compte l'ensemble des coûts de revient (transport et manque à gagner des émigrés, immobilisation de capital pour le stockage...). [Caputo, Casamance, Sénégal]

Cela reste même partiellement vrai pour les urbains : la production alimentaire des villes, si elle est généralement peu et mal mesurée, semble très significative, comme le montrent les quelques études portant sur le sujet.

La majorité des producteurs produisent donc d'abord pour leurs propres besoins et ne vendent que sous contrainte (pour rembourser des dettes, soigner un membre de la famille; financer un départ en migration...). Dans la mesure où les ventes sont dictées par les besoins, elles apparaissent anti-économiques : plus les prix sont bas, plus il faut vendre des quantités importantes pour obtenir le montant désiré.

(Dans la région de Ségou..) pour les ventes de céréales, les unités de production agricole ne tiennent généralement pas compte du niveau des prix sur les marchés, sauf en cas de très bonne récolte et d'autosuffisance largement satisfaite (...). Les ventes sont plutôt fonction de l'urgence des besoins monétaires à satisfaire et ne sont pas nécessairement des surplus après autoconsommation. [Coulibaly pour le Mali]

Encore dominé par une multitude d'acteurs marginaux, le marché vivrier, et tout particulièrement le marché céréalier est donc structurellement fluctuant et peu rémunérateur, ce qui le rend dissuasif comme spéculation économique :

Quant aux hommes dépendants [qui doivent du travail au chef d'exploitation, mais cultivent à côté un champ privé pour s'assurer des revenus], 80% d'entre eux affirment n'envisager la culture céréalière que si les semences d'arachide font vraiment défaut. Le tiers d'entre eux préféreraient ne pas cultiver du tout s'il n'y avait que les céréales à produire. [...] Le mil est cultivé en moyenne un an sur trois par les paysans n'ayant pas la responsabilité de nourrir une famille. [Gaye pour le bassin arachidier du Sénégal]

C. Les cultures destinées aux marchés ne se développent que si elles sont rémunératrices

La majorité des ruraux a donc préféré diversifier ses activités plutôt que d'augmenter sa production vivrière pour dégager des surplus, la culture étant seulement consacrée à la couverture de tout ou partie des besoins familiaux :

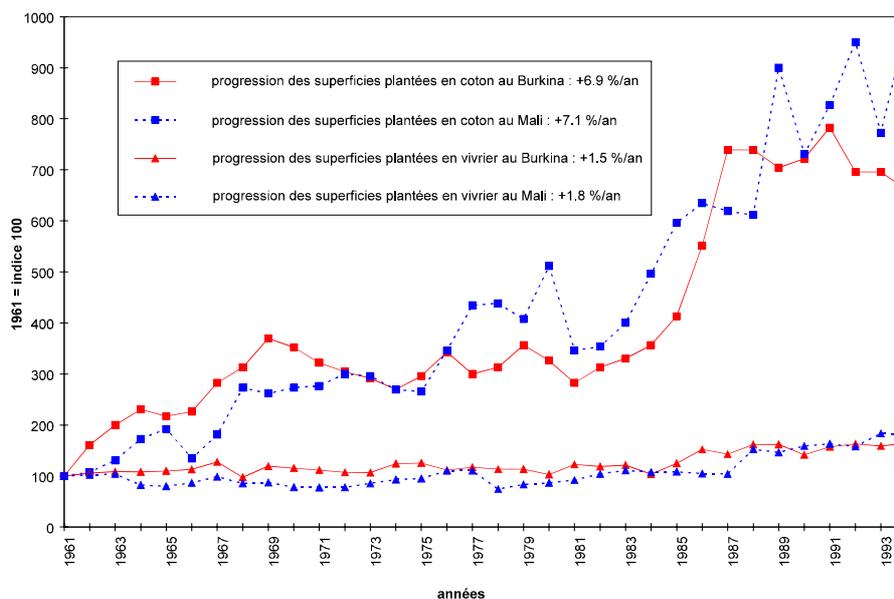
Au vu de la nouvelle situation, l'intérêt des paysans est de produire la même quantité de nourriture, et d'utiliser les gains de temps autorisés par la traction animale pour dégager de la main-d'oeuvre à employer dans d'autres domaines [DeCosse pour la Gambie].

Cette stratégie a été encouragée par le développement rapide d'opportunités extra-agricoles, liées à l'échange local (transformation des produits agricoles, artisanat) et au développement urbain (commerce, migration...).

Les enquêtes disponibles pour l'ensemble de l'Afrique montrent que les revenus extra-agricoles représentent 25 à 30 % du revenu total des ménages étudiés (...). Les enquêtes disponibles pour les pays sahéliens (6+2 au nord Nigeria) pour les années 1980 montrent que les revenus hors exploitation varient de 20 à 64 % du revenu total (moyenne arithmétique 39%) [Reardon, 1994, pour le Sahel]

Mais cela ne signifie pas que les ruraux délaissent systématiquement l'agriculture : partout où ils en avaient la possibilité, ils se sont consacrés aux cultures d'exportation, dont la production bénéficiait simultanément de débouchés rémunérateurs et garantis et de facilités d'approvisionnement pour les intrants. Ces dernières ont donc connu un développement spectaculaire dans plusieurs pays, alors même que la production vivrière ne connaissait que des progrès limités (fig. n° 4).

fig. n°4 : croissance des superficies vivrières et sous coton au Mali et au Burkina Faso



Même avant la récente dévaluation du FCFA, les paysans avaient intérêt à augmenter la production d'arachide : la rentabilité à l'hectare et celle du travail étaient en effet respectivement 1,6 et 1,4 fois supérieures à celles procurées par les céréales. La dévaluation a accru l'avantage comparatif des arachides et on voit que les paysans passent de la culture du mil à celle de l'arachide (...) (Kelly, 1995, à propos du Sénégal).

En fait, ce n'est que lorsqu'ils ont un accès fiable aux marchés alimentaires, là où les débouchés sont suffisamment réguliers et rémunérateurs que l'on a vu les ruraux développer de véritables stratégies de production commerciale de surplus vivriers :

Les logiques paysannes qui président à l'essor du vivrier marchand ne sont pas en rupture avec celles qui ont permis l'expansion de l'agriculture d'exportation : c'est dans l'exacte mesure où elles rémunèrent correctement le travail fourni qu'elles se développent [Chaléard pour la Côte d'Ivoire]

Plus de 35 villages situés dans un rayon de 35 km au sud de la ville se refusent à planter du coton, et cependant approvisionnent la ville, voire d'autres centres urbains du pays en impressionnantes quantités de patates, de manioc, de pommes de terre, d'ananas, de pois de terre, de bananes, etc." (Sanogo, sur la région de Sikasso au Mali)

Dans les pays les plus urbanisés de la région (Côte d'Ivoire et Nigeria) les cultures vivrières de rente se sont développées à plus grande échelle, impliquant de nombreux acteurs économiques :

Les commerçants ont joué un rôle très important dans la stimulation de l'offre de maïs. Outre la conclusion de contrats informels avec les producteurs, ils ont aussi investi directement la production de maïs en recourant aux services d'une main d'oeuvre rémunérée (Fusillier pour la Côte d'Ivoire).

D. La production extensive au départ s'intensifie en réponse aux contraintes

Tant que la terre est disponible en abondance, le développement de la production se fait prioritairement par une extension des surfaces cultivées, plus économique que toute forme d'intensification : en effet, la culture peu intensive sur de grandes étendues permet de maximiser la contribution des ressources naturelles au processus de production, et d'économiser ainsi capital et travail..

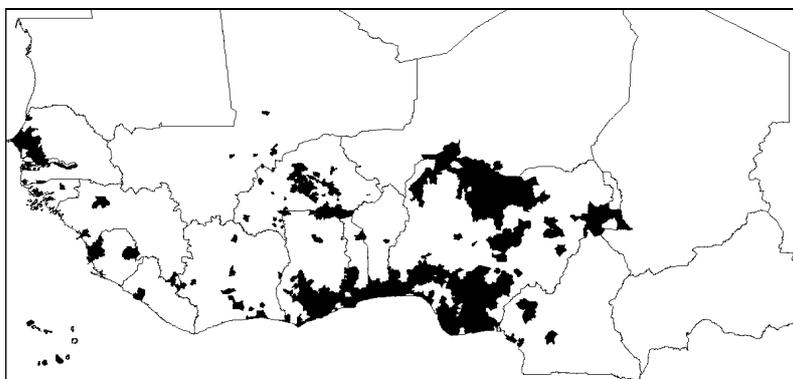
L'équipement en attelages et son corollaire, le développement extensif de la culture sous coton sont, tant qu'il reste des terres agricoles disponibles, la solution la plus rentable et la moins risquée pour les paysans d'améliorer leurs revenus [van der Pol pour le sud du Mali].

Cette stratégie extensive se conjugue différemment selon les systèmes de production :

- dans les systèmes dominés par les stratégies de reproduction, les superficies se développent au rythme des besoins de consommation de l'exploitation, c'est-à-dire au rythme de la croissance démographique, à raison d'environ 0.4 à 0.6 hectare par actif.
- dans les systèmes exposés aux marchés, certains producteurs se dotent des moyens d'améliorer la productivité de leur travail afin de dégager des surplus à mettre en marché (développement de la traction attelée et location de main d'oeuvre pour faire face aux pics de travail, engrais et pesticides pour améliorer les rendements...). Corollaire de cette réponse aux marchés, les superficies cultivées progressent plus rapidement que la population.

La logique extensive, qui maximise la consommation des ressources naturelles suppose qu'il existe d'importantes réserves foncières : en effet, il faut compter 3 ou 4 années de jachère par années de culture pour revenir à des niveaux de fertilité satisfaisants. Ce qui signifie qu'à partir de densités de l'ordre de 50 hab/km², le système atteint un niveau de saturation au-delà duquel la jachère devient trop courte pour jouer son rôle réparateur, et les pratiques extensives commencent à épuiser le sol. Des niveaux de saturation sont mêmes atteints pour des densités beaucoup moins élevés lorsque les sols sont de mauvaise qualité.

**fig. n° 5 : zones de densité rurale supérieure à 50 hab./km²
7% de l'espace régional seulement, mais 40 % de la population rurale**



Il existe deux façons de reculer les limites sur lesquelles bute l'agriculture extensive :

- limiter au maximum les pertes en contrôlant l'érosion et maximiser les processus biologiques et chimiques qui président au renouvellement des ressources naturelles : il s'agit essentiellement d'investissements en travail (aménagement et terrassements, fabrication de fumier ou de compost, gestion mieux coordonnée des cultures, des arbres et des animaux) ;
- apporter de l'extérieur des éléments minéraux (engrais) ou organiques (gadoues urbaines) qui permettent de compenser les carences des ressources locales : il s'agit généralement d'investissements en capitaux.

Les diverses formes d'intensification rencontrées dans la région représentent des combinaisons variées (et rarement exclusives), en modalité comme en proportion, de ces deux solutions techniques.

E. Des spécialisations naissantes selon les atouts et contraintes de chaque zone

Les évolutions techniques sont généralement des réponses cohérentes aux variations de plusieurs paramètres, dont l'accès à la terre, aux marchés, aux techniques et aux financements nécessaires pour les mettre en oeuvre, ou encore les risques économiques et climatiques des diverses activités agricoles comparés aux alternatives.

La variabilité de ces paramètres dans l'espace détermine des systèmes très différents, à la fois par leurs dynamiques internes et par leurs relations aux marchés.

Ainsi, autour des grandes villes, dans la couronne périurbaine où la population est dense, on trouve la production des produits alimentaires les plus intensifs en main-d'oeuvre (maraîchage, fruiticulture, petit élevage, produits laitiers) et/ou les plus fragiles. Les ruraux fortement intégrés dans le marché achètent et vendent régulièrement ; ils complètent les revenus qu'ils tirent de la production agricole avec des activités non-agricoles, éventuellement liées (commerce, transformation des produits, emploi urbains).

Dans l'ensemble, les producteurs des zones périurbaines restent fortement attachés à la part agricole de leurs revenus et n'abandonnent leurs droits fonciers qu'en dernier recours, ce qui entraîne une forte fragmentation du foncier. Toutefois, la nationalisation et la redistribution des terres par l'Etat, ainsi que le développement d'un marché de la terre, permettent à quelques entrepreneurs puissants de constituer de grands domaines à proximité des villes, ce qui leur permet de combiner les avantages de la proximité avec ceux des économies d'échelle, et de capter ainsi une rente importante.

Le capital fixe, autre que celui créé par le seul travail (comme les greniers, les clôtures ou les fossés) est encore rare, excepté sur les exploitations de propriétaires aisés (souvent des citadins) (...). La plupart des paysans travaillent avec un nombre d'outils restreint, fabriqués localement par les forgerons (...). Ils ne peuvent acquérir ni le capital suffisant pour acheter un attelage, ni une surface de terre qui permettrait de le rentabiliser (...). Dans la zone proche de Kano comme en général au nord du Nigeria, on assiste à une augmentation du nombre d'agriculteurs capitalistes, attirés par l'augmentation des prix agricoles, la valeur du foncier et la facilité d'accès à des terres sous tenure coutumière par des privilégiés (...). (Mortimore, au sujet de la région de Kano au Nigeria.

A l'exception de ces quelques grands domaines périurbains, les produits pour lesquels il existe des économies d'échelle tendent à se localiser au-delà de l'espace dense périurbain, là où les contraintes foncières sont moins fortes et dans une partie des exploitations, généralement un peu plus grandes et capitalisées que la moyenne, qui gèrent mieux les paquets techniques intensifs permettant de dégager des surplus : c'est tout particulièrement le cas pour les céréales, éventuellement associées avec le coton.

A l'exception du cas ivoirien (..), le rendement en maïs s'élève de façon significative avec le niveau de mécanisation. Il convient de nuancer cette relation car les exploitations les plus mécanisées, dotées de moyens financiers plus importants, peuvent aussi être celles qui utilisent les plus grandes quantités d'intrants par ha (bien que les données recueillies par Faure ne le confirment pas). La mécanisation permet certainement une meilleure maîtrise de la culture (respect du calendrier cultural optimal (..), semis à bonne densité), facteur important du rendement. On pourrait également penser que les exploitations motorisées ont réussi à mieux valoriser l'amélioration du paquet technique maïs (..). En effet, l'écart de rendement entre manuel et motorisé s'est considérablement creusé entre les enquêtes du début et celles de la fin des années 1980 (Fusillier, 1994, sur le maïs en Afrique de l'ouest).

En théorie, les rendements des parcelles des petits producteurs devraient être voisins de ceux des exploitations à vocation commerciale. Les variétés de semences et les niveaux de fertilisation recommandés par les services de vulgarisation sont effectivement au même « niveau de pointe » que ceux qui sont adoptés dans les grandes exploitations. Même mis en oeuvre avec une simple houe, ils devraient permettre des rendements de 5 tonnes et plus. En pratique, cependant, le rendement moyen en maïs des petits producteurs est d'à peine plus de 2 tonnes par hectare. Une des raisons majeures de cet écart tient au manque de liquidités ou de crédit pour se procurer la totalité des engrais dont ont besoin les cultures. Une autre raison importante est liée à la gestion du calendrier de travail - pour réaliser la préparation du sol, le semis, l'épandage des engrais et le désherbage. Le maïs hybride est extrêmement sensible à la date de semis en Zambie : il perd 5 à 10 pour cent de son rendement potentiel pour toute semaine de retard par rapport à la période de semis recommandée pour la variété et la région en question. Les rendements chutent également fortement si l'agriculteur est incapable de maîtriser la croissance des mauvaises herbes (Scott, 1995, à propos de la Zambie).

Le coût total moyen de production d'un sac de maïs de 100 kg diminue considérablement avec la croissance de la taille des exploitations passant de 113 naira pour les petites exploitations à 44 naira dans les plus grandes. Les petits producteurs ont le plus fort coût de production par hectare. En outre, on a pu observer qu'ils obtenaient des prix différents de ceux des grosses exploitations, à la fois pour l'achat d'intrants et la vente de leurs produits (Ilu, 1994, à propos de la région de Kaduna au nord Nigeria).

Lorsque la valeur des produits s'élève, les coûts de transport tendent à perdre de leur importance, et les coûts de revient (liés aux conditions de production) prennent au contraire plus de poids. C'est en particulier le cas pour l'élevage, pour lequel les pays sahéliens, en dépit de leur enclavement, affirment leurs avantages comparatifs sur les pays côtiers de façon beaucoup plus marquée que pour les céréales.

Certaines zones identifient des créneaux de production qui leurs permettent de valoriser leurs conditions particulières et de combattre leur enclavement. Ces créneaux sont souvent liés à des conditions écologiques particulières, qui permettent de produire certaines cultures qu'il n'est pas

possible d'obtenir près des marchés terminaux (c'est le cas de l'oignon produit au Sahel pour les pays côtiers, par exemple) ou de produire à contre-saison des producteurs voisins des marchés terminaux (cas de l'igname précoce au nord de la Côte d'Ivoire, destiné au marché d'Abidjan).

Il est à noter que l'insertion dans le marché, et l'augmentation des intrants techniques permise par la vente d'une partie du produit de la culture permettent éventuellement de contrebalancer les contraintes du climat :

Si les conditions favorables sont réunies (comme les infrastructures, la densité de population, les opportunités d'emploi et les technologies) des zones considérées comme à « faible potentiel » peuvent être aussi productives que des zones à fort potentiel. « Faible potentiel » peut donc s'avérer être un terme inapproprié. La rentabilité de la terre et celle du travail sont maximales dans les régions à fort potentiel mais aussi dans les régions à pluviométrie plus faible mais à haute densité d'infrastructures. (...) Les analyses statistiques préliminaires indiquent que le niveau des infrastructures et la présence d'un marché hebdomadaire ont un effet positif significatif sur l'utilisation d'intrants et le niveau de productivité. Dans la zone soudano-guinéenne, la rémunération à l'hectare et celle du travail sont supérieures de 25 à 65 % pour les exploitations agricoles des villages ayant des marchés ou des infrastructures bien développées. Les dépenses en intrants sont 4 à 6 fois supérieures. Les régions qui comportent une part élevée de revenus extra agricoles mais ne disposent pas d'infrastructures adéquates n'ont pas les mêmes gains de productivité. Le rôle de la commercialisation est encore crucial. (Hopkins, 1994, à propos du Niger).

Néanmoins, de nombreuses zones et de nombreuses exploitations continuent à ne pas avoir accès au marché, du fait de leur enclavement relatif et de la faible taille des marchés : des exploitations plus dynamiques ou mieux placées suffisent à répondre à la demande solvable pour ces produits. Ces zones continuent à être orientées essentiellement vers l'autoconsommation, avec des degrés variables de diversification économique, souvent par migration : les mêmes raisons qui font que les populations de ces zones ont du mal à vendre leurs produits agricoles font qu'elles disposent généralement de peu d'opportunités d'emploi non-agricole sur place.

F. Les évolutions de moyen terme devraient accentuer les spécialisations

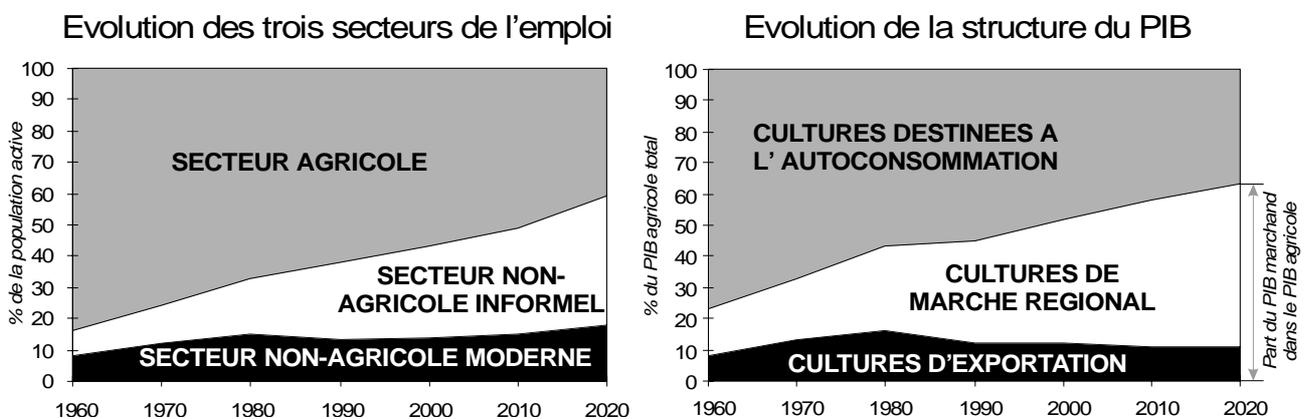
Que peut-on dire des évolutions à moyen terme de l'agriculture ? Bien que leurs rythmes soient difficiles à prévoir, plusieurs évolutions sont fortement probables, qui marqueront nécessairement le fonctionnement du monde rural :

- Une saturation croissante des ressources en sol, par l'augmentation de la densité de population rurale et le développement de l'équipement agricole, en particulier dans les zones proches des marchés, et une course vers les dernières « terres neuves », désenclavées ou libérées de leurs contraintes sanitaires ;
- Une augmentation de la proportion d'urbains, qui devrait passer de 40 à plus de 60 % à l'horizon 2020, et de 30 à environ 50 % dans les pays du CILSS. L'accroissement de la part de la production mise en marché, qui à cet horizon sera majoritaire, contribuera à rendre les marchés plus stables et prévisibles. La logique marchande prendra donc progressivement le pas sur la logique d'autoconsommation familiale, encore dominante.
- Un développement du marché intérieur : face à la croissance et la densification des territoires et des économies, les opportunités de commerce, alimentaire ou non, au sein des pays ou entre pays de la région, vont se développer. La multiplication des opportunités d'échange, l'organisation croissante des opérateurs économiques pour valoriser ces opportunités devraient encourager une amélioration des échanges : progrès des infrastructures, réduction des taxes et contrôles informels, fluidification et baisse des coûts des transports. Une telle évolution, si elle

se produit, contribuera à réduire les rentes de situation géographique aujourd’hui dominantes en élargissant les zones d’approvisionnement des grandes villes.

Du fait de ces évolutions, on devrait voir se développer des marchés plus fluides, plus stables, sur lesquels la compétition sera relativement forte. Du fait de l’élargissement des marchés, en part de la production totale comme dans leur rayonnement spatial, les risques économiques seront moindres, autorisant des marges bénéficiaires plus faibles : les prix des produits alimentaires devraient ainsi tendre à baisser. Dans ce contexte, les avantages comparatifs liés aux spécificités écologiques ou aux structures de production devraient accentuer leur impact et prendre progressivement le pas sur les rentes de situation : les spécialisations géographiques, ou par filières de produit, que l’on voit s’esquisser aujourd’hui en Côte d’Ivoire ou au Nigeria devraient se développer et s’accroître dans l’ensemble de la région

fig. n° 6 : la région est au coeur de changements structurels de long terme



4. LA DIFFICILE GESTION DE LA TRANSITION ENTRE SUBSISTANCE ET ÉCONOMIE DE MARCHÉ

L’analyse des pratiques paysannes montre que les changements dans les sociétés rurales font écho au changement plus général des sociétés ouest-africaines. Si la prégnance des règles anciennes reste forte, on assiste incontestablement à un basculement de la société rurale vers une société dominée par les logiques de reproduction à une société dominée par les mécanismes de l’économie de marché. Les fonctionnements techniques, économiques et sociaux des systèmes de production anciens sont déstabilisés et s’adaptent sous la contrainte aux mutations des pratiques individuelles.

A. Des changements de rationalité technique

Au fur et à mesure du développement de l’économie de marché dans le monde rural, les facteurs de production se diversifient et sont de plus en plus fortement monétarisés. Le marché de la terre se développe, ainsi que celui de la main-d’oeuvre, ou le marché des prestations de machines agricoles (tracteurs...), donnant lieu à des arbitrages souvent subtils des agriculteurs au sein des répertoires techniques auxquels ils ont accès :

Avec la croissance démographique, l’expansion des marchés et le développement de la location de tracteurs, les petites exploitations commencent à différencier vers deux types de rotation. Des méthodes de cultures extensives en travail et relativement peu coûteuses sont appliquées sur les parcelles défrichées au tracteur, qui sont semées plus dense, avec un

nombre limité d'espèces, fertilisées au moins une fois tous les quatre ans, et cultivées pendant de plus longues périodes. Des méthodes intensives en travail et plus coûteuses sont appliquées sur les champs défrichés manuellement, sur lesquels on respecte toujours les anciens cycles de jachère. Il faut souligner que ce ne sont pas les champs cultivés au tracteur mais les parcelles défrichées manuellement qui sont à la pointe de l'innovation culturelle : le maïs et l'igname plantés sur des parcelles défrichées mécaniquement sont des cultures traditionnelles dont la part dans les superficies cultivées a légèrement diminué depuis 1968, alors que les cultures qui se développent le plus rapidement, tomates et piments, sont presque exclusivement cultivées sur des parcelles défrichées manuellement. Les deux types d'innovation se produisent simultanément : innovation dans l'utilisation des terres avec des cultures traditionnelles et innovation sur les espèces avec des techniques culturales anciennes. (...) l'appel d'un marché actif de produits variés et la nécessité de comptabiliser les coûts de main-d'oeuvre donnent lieu à une expérimentation très active.

Les solutions techniques au maintien de la fertilité des sols se multiplient et se monétarisent également : les contrats de fumure entre agriculteurs et pasteurs cèdent la place à une gestion plus fine des synergies entre agriculture et élevage sur la même exploitation, au parcage des animaux, à la fabrication de fumier et de compostières...

Dans la zone cotonnière du Mali, dans les zones de plus anciennes cultures qui pratiquent la culture la plus intensive, près de 90 % des exploitations produisent de la fumure organique. Dans la région de Bougouni, la plus extensive, en dépit de l'abondance des terres libres pour l'élevage, seules 35 % des exploitations en moyenne pratiquent une forme de fumure. Pourtant, dans cette dernière zone, les exploitations les plus riches pratiquent déjà la fumure organique à plus de 80 %... (Giraudy, sur le Mali)

Fabriquée en mélangeant les déjections animales avec des cendres, des résidus de cultures et les déchets domestiques, [la matière organique] est apportée dans les champs par des charrettes à ânes ou (récemment) par des pickups ; elle est ensuite placée à la main autour des plantes. Cette technique est fortement consommatrice de travail. (...) Les disponibilités en fumier étant limitées par la faible taille des troupeaux, ceux qui le peuvent achètent des gadoues urbaines. Dans la mesure où celles-ci contiennent parfois des déchets indésirables, elles demandent encore plus de travail pour trier et brûler les déchets. Pourtant, ni le prix croissant de la matière organique, ni la valeur (coût d'opportunité) du travail n'ont jusqu'à présent empêché les paysans d'investir massivement dans cette forme d'amélioration des terres (Mortimore sur la région de Kano)

Ces changements techniques ne sont pas guidés par les instruments, mais bien par les circonstances qui guident le choix et l'utilisation qui est faite des instruments. Ainsi, selon les circonstances, la même charrue pourra être utilisée pour développer les superficies en cas de terres abondantes, pour accélérer les semis et multiplier les sarclages en cas de fort risque climatique, ou encore pour réduire le temps consacré à l'agriculture et permettre une diversification économique. Les différences de besoins entre régions et entre ménages de statuts différents plaident ainsi pour une multiplication des outils et solutions techniques offerts aux producteurs, plutôt que pour des solutions uniques adaptées à tous. Cela suppose, par ailleurs, de réorienter le rôle du vulgarisateur vers celui de conseiller des agriculteurs.

B. Des changements profonds de la rationalité sociale

De tout temps, la famille, institution de base de la production agricole a été confrontée à la difficulté de faire revenir les bras valides sur l'exploitation agricole pour la saison de culture. C'est à travers son pouvoir sur certaines étapes fondamentales du cycle familial (organisation du mariage, prise en charge de la vieillesse) que la famille a réussi à maintenir son pouvoir sur la force de travail des jeunes :

A Dukolumbia, une préoccupation fondamentale de la plupart des chefs d'exploitation est d'assurer, chaque année, le retour des jeunes hommes partis louer leur force (habituellement en Côte d'Ivoire), pour les deux mois de la saison de culture (juillet à août). Etant donné que les salaires qu'ils obtiennent en migration offrent une meilleure rémunération du travail que tout ce qu'ils pourraient cultiver, je trouve la raison du succès répété des chefs d'exploitation particulièrement étonnante (Lewis sur le nord Mali).

Pourtant, les familles sont de plus en plus contraintes à composer avec les forces du marché, au risque, sinon, d'une désintégration des grandes exploitations agricoles :

Pour garder la main-d'oeuvre familiale, certains chefs d'exploitation sont parfois obligés de céder une partie de leurs propres semences d'arachide à leurs dépendants, quitte à se rabattre sur d'autres cultures (Gaye, sur le bassin arachidier du Sénégal).

Le conflit entre les générations se montre aussi à travers les nombreux éclatements des exploitations des grandes familles. [...]. L'éclatement des exploitations pointe sur des difficultés de gestion à l'intérieur des entreprises. D'une part, l'intensification de la production et l'utilisation efficace des intrants demandent plus de capacité d'organisation au sein des exploitations. Les décisions sur la distribution des intrants et de la main d'oeuvre sur les différentes parcelles sont une cause de conflits, notamment entre jeunes et vieux. D'autre part, des tensions existent concernant la rémunération des activités. Celles-ci influencent l'adoption des techniques de fertilisation. Pour les jeunes membres de l'exploitation, les 10 à 20 000 FCFA qu'ils perçoivent à la fin de la campagne de coton ne les encouragent pas à passer beaucoup de temps dans la préparation du fumier d'étable. Pour les femmes, la situation est pire. Ce sont plutôt elles qui préparent le compost, qui est la fumure organique la plus utilisée. Or, à la fin de la campagne de coton, elles ne gagnent que 2 à 5 000 FCFA (van der Pol, sur la zone cotonnière du Mali).

Ce durcissement des relations à l'intérieur des exploitations agricoles s'accompagne d'un durcissement symétrique des relations entre exploitations agricoles, dont certaines sont en voie de marginalisation :

Dans un contexte dominé par la saturation progressive de l'espace agricole utile, le contrôle du foncier apparaît un élément essentiel (...) Les agriculteurs disposant d'une faible superficie par actif se trouvent confrontés à de graves problèmes de soudure, particulièrement après deux ou trois années déficitaires. Pour combler ce déficit, ils se voient contraints de vendre leur force de travail durant la saison culturale, réduisant d'autant le temps passé sur leur propre exploitation. Il se crée ainsi un clivage grandissant entre, d'une part des exploitations disposant d'un capital foncier et monétaire important et employant de la main-d'oeuvre, de l'autre des unités de production en crise qui peuvent aller jusqu'à vendre leurs terres, voire quitter définitivement leur village (Lericollais, sur la région de Maradi au Niger)

D'après les résultats de l'enquête, environ 30% des paysans interrogés utilisent du matériel de labour d'autres exploitations. Ces paysans sont plus nombreux dans les régions de Fana et Sikasso. (...) L'utilisation du matériel extérieur se fait soit gratuitement (environ 40% des cas) soit contre du travail (également environ 40% des cas) soit contre argent ou remboursement en nature (environ 20% des cas). (...) L'utilisation de matériel contre du travail est souvent le fait d'exploitations en voie de paupérisation. En effet, le fait de travailler dans d'autres exploitations provoque des retards dans les travaux de l'exploitation même et donc des pertes de rendement. Il s'ensuit que les recettes et l'autosuffisance alimentaire ne sont pas assurées. Le paysan est donc dans l'impossibilité de s'équiper et le cercle vicieux recommence (Niang, sur Mali-sud).

On voit ainsi émerger les premiers signes d'un prolétariat rural, résultat non pas seulement de l'environnement naturel, mais bien du fonctionnement des sociétés. Face à cette prolétarianisation structurelle, les solidarités traditionnelles semblent peu jouer. Ces dernières portent plus sur les crises que sur la différenciation sociale, qui d'ailleurs existait avant le développement de l'économie marchande :

(les enquêtes) montrent que les transferts inter-ménages sont quantitativement très minimes et ont une place beaucoup moins importante que les activités hors exploitation et l'élevage dans les moyens d'assurer les périodes de soudure. Ce point contredit l'idée communément admise que les transferts inter-ménages forment un « réseau d'assurance sociale » quantitativement important dans les villages africains (Reardon).

Ceci implique qu'il faut probablement chercher à encourager le développement de créneaux spécifiques (fortement consommateurs de main d'oeuvre et nécessitant peu de capital) pour cette catégorie de ménages.

C. De la difficulté de gérer la diversité des situations et des logiques

Tous les pays sahéliens, sans exception, sont ainsi, aujourd'hui, des mosaïques de situations très différentes :

- certains groupes de producteurs ont réussi à accumuler savoir-faire, outils de production et capital financier qui leur permettent de répondre rapidement et efficacement aux opportunités variables des marchés.

Finalement, les grands producteurs de coton (...) constituent le groupe de paysans le plus capable de mettre en oeuvre le type d'intensification recherché. Cette intensification implique une dépendance accrue vis à vis de ressources externes aux systèmes de production et donc une augmentation du nombre de facteurs que le producteur ne peut contrôler, ce qui accroît le risque. Ce groupe de producteurs est aussi capable de changer rapidement de stratégie de production, en raison des ressources financières, en main-d'oeuvre et en traction animale importantes dont ils disposent. (Beckmoes, 1988, sur le Mali).

La productivité marginale du travail dans le groupe mécanisé ne diffère pas beaucoup d'une culture à l'autre. La relative constance entre les produits suggère que les unités de production utilisent leur main d'oeuvre d'une façon économiquement rationnelle. Cette rationalisation est facilitée par la plus grande flexibilité de répartition des ressources qu'autorise la mécanisation. Dans le groupe manuel, les productivités marginales du travail ne sont pas identiques (...) la productivité marginale du travail du coton et du maïs

représente deux fois celle du mil et du sorgho. La moyenne de la productivité marginale dans le groupe mécanisé (33 FCFA/heure) est supérieure à celle du groupe manuel (20), vu que la mécanisation augmente la force de travail. (Ouédraogo sur la zone cotonnière du Burkina).

- En revanche, d'autres groupes n'ont pas réussi à franchir cette étape, soit qu'ils n'aient pas eu accès au marché, soient qu'ils n'aient pas été capables de profiter des opportunités qu'il offrait, soit enfin qu'ils aient développé des stratégies non agricoles plutôt que de produire des surplus.

Les deux groupes sont présents dans toutes les régions, et leur proportion varie d'une région à l'autre en fonction des caractéristiques économiques et sociales des régions. Cette forte hétérogénéité des ruraux pose évidemment des problèmes de gestion aux décideurs des politiques nationales.

Les jeunes Etats ouest-africains soucieux de construction nationale ont voulu promulguer un droit applicable à l'ensemble du territoire et de la population, alors même que les besoins étaient fort différents selon les circonstances. Il en est résulté des effets inégaux sur les différents espaces, entraînant parfois une accélération des changements, parfois leur blocage. En revanche, il y a peu d'exemples où les actions publiques ont entraîné une modification radicale des tendances évolutives.

La mise en place des communautés rurales est responsable de la disparition de la jachère à partir de 1973. De toutes les dispositions de la loi sur le domaine national, les cultivateurs n'ont retenu que la notion de "terres vacantes" : ils perdaient l'usage des terres qui ne seraient pas mises en valeur et qui auraient pu être redistribuées par les communautés rurales à d'autres personnes. Chacun a donc récupéré les parcelles qui devaient être mises en jachère en 1973, et le terroir était cultivé dans son intégralité (Gastellu sur le Sénégal)

(au nord Nigeria..) un diagnostic a en effet montré que les agriculteurs les plus démunis de cette zone ne pouvaient pas payer les engrais minéraux dont le prix était trop élevé. Il fut donc décidé de subventionner ces engrais. Or, si la subvention était en principe bénéfique pour les petits agriculteurs, produisant surtout pour leur autoconsommation, elle l'était beaucoup plus encore pour ceux qui étaient déjà actifs sur le marché des intrants : gros producteurs ou commerçants. En conséquence, une partie des engrais subventionnés est partie sur le marché du Niger, permettant à quelques commerçants de réaliser de substantiels bénéfices, l'autre partie a été utilisée par les producteurs les plus aisés. Les subventions ne portant que sur des quantités limitées, l'engrais est devenu plus rare sur le marché "libre", l'approvisionnement plus incertain et le prix plus élevé. Au total, la précarité de la situation des plus pauvres a été renforcée et la différenciation sociale a probablement été accélérée par cette mesure.

L'inadaptation d'un certain nombre des mesures « uniformes » est désormais clairement admise, par exemple pour les prix uniques administrés des produits vivriers, qui n'ont jamais pu être mis en oeuvre et ont entraîné de nombreuses distorsions. Lorsque les solutions simples s'avèrent inadaptées, la tentation est forte de s'en remettre totalement au marché ou encore à la décision des collectivités locales. Pourtant, ces mécanismes connaissent également leurs limites et leurs excès, les collectivités locales connaissent également leurs minorités et leurs abus de pouvoirs, et c'est seulement un jeu dialectique entre forces du marché, régulations locales et régulations nationales qui peut permettre de trouver des solutions acceptables pour le plus grand nombre.

5. ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Le renforcement des tendances évolutives de l'agriculture décrites ci-dessus n'est pas nécessairement inéluctable mais il constitue la réponse la plus probable aux changements intervenant dans l'environnement de l'agriculture. Les politiques économiques et agricoles doivent s'efforcer de mieux prévoir et prendre en compte ces mutations prévisibles, faute de quoi certains problèmes auront profondément changé de nature avant que les politiques supposées leur répondre soient réellement opérationnelles tandis que de nouvelles opportunités apparaîtront qu'il faut d'ores et déjà se préparer à valoriser.

A. Développer une vision à long terme et une information fonctionnelle

L'ouverture croissante de l'agriculture ouest-africaine au marché implique que toute intervention dans l'agriculture devrait s'appuyer sur une vision de long terme des évolutions de l'environnement de l'agriculture, lui-même en mutation rapide (évolution des marchés de la terre, des capitaux, de l'emploi, des matières premières, des technologies...).

L'idée d'un progrès homogène et équitable, qui pourrait convenir simultanément à l'ensemble des paysans ou l'ensemble des régions semble contredite par l'observation des pays où les transformations de l'agriculture sont les plus avancées : le développement des opportunités du marché et la nécessité de faire face de façon croissante à la saturation des ressources naturelles débouchent sur un foisonnement d'initiatives, mais aussi sur une accélération de la différenciation sociale et géographique. Les agrégats nationaux utilisés pour la formulation des politiques agricoles ne rendent pas compte de cette différenciation croissante du monde rural et il faut trouver des moyens de combler cette carence.

B. Pragmatisme, souplesse et continuité dans les interventions

Les politiques doivent prendre en compte les problèmes des paysans les plus pauvres mais elles ne doivent pas, pour cela, empêcher les agriculteurs les plus dynamiques de produire les surplus indispensables à l'alimentation des villes et des zones déficitaires. Ceux-ci ne s'investiront dans l'agriculture que s'ils obtiennent des conditions de rémunération de leurs ressources et de leur savoir-faire, compétitives avec les alternatives -croissantes- hors du monde rural. Cela est encore plus vrai pour l'agriculture durable, qui requiert plus de technologies, plus de capitaux et/ou plus de savoir-faire.

Dans le contexte d'un monde rural hétérogène et à la complexité croissante, il ne faut développer la capacité des divers groupes ruraux à sélectionner les innovations qui sont adaptées à leurs besoins. Cette capacité existe déjà en pratique, et il faut encourager son développement. Pour cela, il faut notamment :

- ne pas opposer développement agricole et rural aux autres sources de croissance : la diversification économique reste une forte priorité de la part des opérateurs ruraux, qui investissent d'autant plus judicieusement dans l'agriculture qu'ils ont des sources alternatives de revenus qui leur permettent de répartir leurs risques.
- augmenter le référentiel technique dans lequel les agriculteurs peuvent puiser pour répondre à leurs problèmes et leurs ambitions : sélection de matériel biologique et de techniques, information, distribution et mise à disposition de ces outils.
- limiter les risques sur les marchés des produits agricoles afin d'encourager l'innovation.

Pour les groupes les plus faibles, il faut soigneusement réfléchir aux mesures qui leur permettront d'améliorer leur situation à moyen terme tout en tenant compte des fortes contraintes auxquelles ils sont soumis à court terme. Ces groupes étant particulièrement vulnérables, c'est plus encore que pour les autres par des actions s'inscrivant dans la longue durée et contribuant à améliorer leur maîtrise de leur environnement (naturel, économique et institutionnel) que l'on peut aider ces groupes.

C'est également dans le contexte d'un monde rural hétérogène et compétitif que l'on doit poser le problème du traitement social des plus pauvres. Il faudrait, en particulier, s'interroger sur les moyens endogènes de redistribution entre groupes ou zones riches et pauvres (salarariat, fiscalité...) et leurs évolutions possibles avec le temps.

ENJEUX DU DEVELOPPEMENT RURAL DANS LES PAYS SAHELIENS

1. Développement rural au Sahel : des enjeux contrastés

2. Analyse de trois enjeux pratiques du développement rural au Sahel

- A. L'appui aux zones arides*
- B. La lutte contre l'extrême pauvreté rurale*
- C. Stimuler la contribution de l'agriculture à l'économie*
- D. Synergies et antagonismes des trois enjeux du développement rural sahélien*

3. Quelle médiation entre le monde rural et la communauté internationale ?

- A. Les gouvernements, les administrations et les sociétés parapubliques*
- B. Les mécanismes du marché et les entrepreneurs*
- C. Les scientifiques et autres producteurs de connaissance*
- D. Les ONG*
- E. Les collectivités locales*
- F. Les organisations professionnelles agricoles*
- G. Une question éminemment politique*

4. Implications pour les interventions dans le développement rural

- A. Aider les divers groupes d'intérêt nationaux à négocier entre eux les priorités du développement rural*
- B. Apporter un appui sur la longue durée aux zones et groupes les plus vulnérables*
- C. Encourager les dynamismes créateurs de richesse et d'emploi*

1. DÉVELOPPEMENT RURAL AU SAHEL³ : DES ENJEUX CONTRASTÉS

Depuis plus de vingt ans, le monde rural sahélien fait l'objet d'une attention soutenue de la part de la communauté internationale. Cependant, les raisons pour lesquelles les intervenants nationaux et extérieurs se sont intéressés au monde rural, les régions dans lesquelles ils sont intervenus et les méthodes qu'ils ont employées sont très différentes. Cela tient à l'importance et à la diversité du secteur rural des pays sahéliens et à sa contribution multiforme au processus de développement.

A partir des travaux de synthèse récemment réalisés par le Club du Sahel, nous proposons ici de réfléchir à trois grands défis pour le développement rural des pays du CILSS :

- ***faire face à l'aridité et à la variabilité du climat***, qui interdisent la plupart des cultures d'exportation et rendent incertain le résultat économique de la plupart des pratiques d'intensification⁴ agricole en deçà d'un certain niveau de précipitations : la plupart des auteurs s'accordent à situer ce niveau critique entre 400 et 800 mm de précipitations, généralement aux environs de 600 mm ;
- ***lutter contre l'extrême dénuement de la fraction la plus pauvre de la population rurale*** qui, faute d'accès aux facteurs matériels et immatériels de production (terre, travail, intrants, capitaux, marchés, savoir-faire) se voit régulièrement contrainte à consommer une partie des ressources naturelles dont dépend sa survie, et est ainsi entraînée dans une spirale de dégradation des ressources et d'appauvrissement ;
- ***assurer sur le moyen terme une croissance soutenue de la production agricole***, permettant simultanément aux producteurs d'investir dans un développement durable de leur production (entretien de la fertilité et formation d'un capital agricole) et aux économies agricoles de dégager des revenus pour financer, en partie du moins, la nécessaire diversification économique des sociétés sahéliennes.

On verra dans la partie suivante que, derrière les réponses apportées à ces défis par les interventions publiques et la coopération internationale se profile en permanence un autre enjeu, plus institutionnel :

- ***Comment optimiser l'intermédiation entre les ruraux et leurs partenaires du niveau « macroscopique »⁵***, nationaux et internationaux... ou, autrement dit, qui assure, dans quelles conditions, à quel prix et à quelles fins, le lien entre des sources d'intervention en milieu rural extrêmement concentrées et les 35 millions de ruraux sahéliens, très dispersés par nature ?

³ On entend ici par Sahel les neuf pays du CILSS (Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) qui incluent l'essentiel de la bande sahélienne ouest-africaine, mais aussi des portions de désert et, à l'autre extrémité, des zones humides nettement plus favorables à l'agriculture.

⁴ On appelle ici intensification agricole l'augmentation de la quantité de travail ou de capital utilisée par unité de surface cultivée

⁵ Dans cette note, nous utilisons le terme « macroscopique » pour désigner les rationalités des échelles nationales ou supérieures (régionales sahélienne ou ouest-africaine, internationales), par opposition aux rationalités locales. Bien que la distinction explicite entre les rationalités aux diverses échelles soit surtout le fait des économistes quantitatifs (micro- et macro économie) elle s'applique à notre avis à l'ensemble des approches sectorielles du développement : on pourrait (devrait ?) ainsi parler de micro- et macro-écologie, micro- et macro-sociologie...

Dans le cas du Sahel, il nous semble que ces trois premiers problèmes recouvrent une grande partie des enjeux techniques auxquels on doit répondre pour aller vers un développement rural simultanément rapide et durable. En même temps, ces problèmes sont profondément différents par leur nature, leur ampleur et les solutions qu'ils appellent. Nous proposons donc, dans les pages suivantes, d'explorer plus avant leur signification pratique et les « solutions » qu'on peut leur apporter, avant de nous interroger sur les synergies possibles dans la mise en oeuvre de ces solutions.

Le dernier problème nous semble être de nature différente, et particulièrement important pour l'avenir : la troisième partie lui est plus spécifiquement consacrée.

2. ANALYSE DE TROIS ENJEUX PRATIQUES DU DÉVELOPPEMENT RURAL AU SAHEL

A. L'appui aux zones arides

1. *Nature et ampleur du problème*

L'aridité est le problème le plus évident et le plus spécifique des pays sahéliens, bien qu'elle touche ces pays à des degrés extrêmement variables. Il s'agit essentiellement d'un problème à l'origine climatique : des pluies insuffisantes en quantités et très variables dans le temps et l'espace, rendant très incertains les résultats de l'agriculture pluviale. Cette aridité a des conséquences économiques et sociales importantes : elle dissuade fortement les investissements dans l'agriculture car leur rentabilité est toujours incertaine ; elle encourage la migration par la longueur de la saison sèche et les faibles opportunités d'emploi qu'on y trouve...

Les définitions de la zone où le risque climatique devient un facteur réellement limitant de l'agriculture varient selon les auteurs ; elles dépendent par ailleurs d'autres conditions, en particulier des sols. Les seuils évoqués varient de 400 mm (seuil en deçà duquel l'agriculture devient particulièrement aléatoire) à 800 mm (niveau au-delà duquel le risque climatique, sans disparaître, n'est plus prédominant par rapport aux autres problèmes de l'agriculture sahélienne).

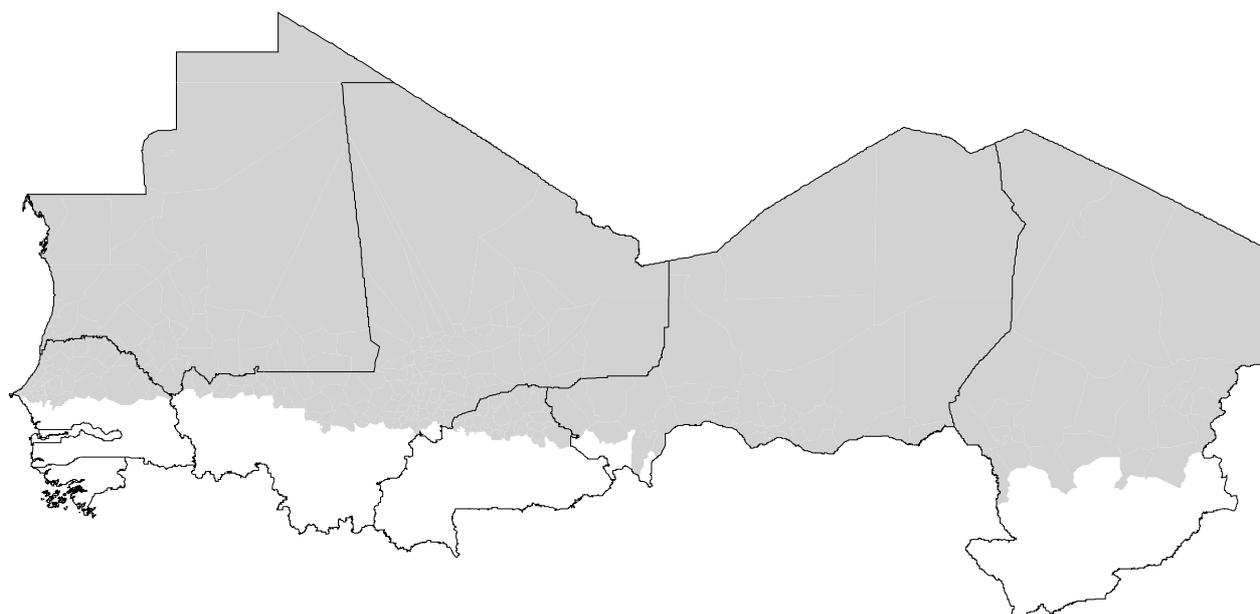
Si l'on retient le seuil de 600 mm comme seuil « d'aridité », on voit que :

- l'espace affecté par l'aridité couvre l'essentiel de l'espace CILSS (84 %) mais concerne moins de la moitié de sa population rurale (48 %) et un tiers seulement de la valeur ajoutée des cultures, la proportion étant sans doute plus élevée pour l'élevage ;
- le degré d'affectation des pays est extrêmement variable : total pour la Mauritanie et le Cap-Vert, presque total pour le Niger, nul pour la Gambie ou la Guinée Bissau ;
- à l'exception du Niger et de la Mauritanie, les zones arides constituent des espaces relativement spécifiques dans les ensembles nationaux ;
- l'élevage et l'irrigation revêtent une importance particulière dans ces zones, l'agriculture pluviale, incertaine, étant généralement destinée à la production d'autoconsommation ;
- il s'agit par ailleurs de zones qui ont, de longue date, développé des mécanismes pour se prémunir autant que possible des aléas : longue tradition de migration des populations en saison sèche (Soninké du fleuve Sénégal, Dogon du Mali, Mossi du Burkina, etc.), mobilité des troupeaux avec l'importance de la transhumance, cultures extensives et dispersées pour réduire les risques économique et climatique...

Les grandes tranches climatiques de la zone CILSS et leur importance selon trois critères⁶

tranche climatique : précipitations	part de l'espace CILSS	part de la population rurale	part de la valeur ajoutée des cultures
inférieures à 400 mm	73 %	21 %	13 %
entre 400 et 600 mm	11 %	27 %	22 %
entre 600 et 800 mm	6 %	21 %	23 %
supérieures à 800 mm	10 %	31 %	42 %

Zones des pays du CILSS structurellement exposées à la sécheresse (précipitations inférieures à 600 mm sur la période 1950-1990)



Part des divers pays du CILSS située en dessous du seuil de 600 mm de précipitations

	MRT	CpV	NRE	TCH	MAL	SEN	BKF	GMB	GNB	CILSS
% espace	100	100	97	84	80	45	21	0	0	84
% pop rurale	100	100	84	31	41	44	15	0	0	48

⁶ Pays du CILSS hors Cap-Vert. Tous les chiffres sont calculés d'après un zonage climatique portant sur les précipitations moyennes 1950-1990 par arrondissement (Mahé 1996 et Autissier 1996). Autres données : Waltps et statistiques nationales des pays Il n'a malheureusement pas été possible de spatialiser la richesse produite par l'élevage pour l'ensemble des pays du CILSS. L'équipe de « l'analyse des transformations de l'agriculture » collecte actuellement des informations pour tenter cet exercice qui est encore plus délicat que pour les produits agricoles (systèmes de prix et données particulièrement hétérogènes). Le cas du Burkina Faso semble toutefois montrer, comme on pouvait s'y attendre, que l'élevage apporte des revenus par tête supérieurs à la moyenne nationale dans les zones arides.

2. *Eléments de solution*

Il y a deux axes complémentaires pour répondre aux difficultés des zones sèches :

- réduire le risque lié à la sécheresse : cela passe par une meilleure maîtrise de l'eau (irrigation et autres travaux d'hydraulique, aménagement de pentes permettant de mieux valoriser les eaux d'écoulement (demi-lunes...) et l'amélioration de la résistance à la sécheresse des plantes et des animaux (recherche et diffusion de variétés et de techniques adaptées) ;

La résistance à la sécheresse passe parfois par des voies moins directes qu'on pourrait le penser. Ainsi, les travaux de Breman ont montré dans la région de Mopti au Mali que le premier facteur limitant de la croissance des pâturages dans cette région n'est pas l'eau, mais le phosphore, dont la carence limite la croissance des racines et empêche une pleine valorisation de précipitations limitées.

- favoriser l'adaptation aux risques de sécheresse : mobilité (élevage), diversification économique peu liée à des matières premières agricoles locales (dont la migration constitue la partie la plus importante aujourd'hui), encourager la souplesse de gestion économique et développer des formes d'assurance adaptées à une économie de plus en plus monétarisée. Cette adaptation aux risques est déjà très développée chez les populations, et il s'agit surtout de prendre garde à ne pas la contrecarrer par des actions exogènes, ou à la sauvegarder lorsqu'elle est mise en danger (mobilité des troupeaux, par exemple).

Dans tous les cas, on doit considérer que le potentiel économique de ces zones est souvent limité, et qu'il s'agit naturellement de zones d'émigration, temporaire ou définitive. Les interventions en zones arides ne doivent donc pas nécessairement s'opposer à ces migrations mais plutôt s'attacher à fournir à ceux qui ne peuvent pas⁷ ou ne veulent pas⁸ quitter ces régions les moyens d'y vivre dignement. L'émigration d'une partie de la famille a été et restera vraisemblablement un moyen mis en oeuvre par les sociétés elles-mêmes pour arriver à cette fin.

B. La lutte contre l'extrême pauvreté rurale

1. Nature et ampleur du problème

Il existe dans la littérature spécialisée, deux façons de définir la pauvreté : une définition absolue (revenu inférieur à un seuil absolu, à une certaine proportion de la valeur locale des besoins fondamentaux, seuils dans certains indicateurs de (mal)nutrition ou de santé...) et une définition relative (la fraction la plus pauvre de la population d'un milieu donné : on parle en général du premier décile (les 10 % les plus pauvres) ou du premier quintile (les 20 % les plus pauvres).

Au Burkina, la définition du seuil « absolu⁹ » retient le niveau de 41.100 FCFA (autoconsommation comprise, avant dévaluation). Selon cette définition, 46 % des Burkinabè sont pauvres, et cette proportion varie de 40 à 60 % selon les provinces.

⁷ femmes avec de jeunes enfants, personnes âgées, personnes trop démunies qui ont des difficultés à s'insérer sur un marché de l'emploi hors de leur contexte familial et local

⁸ en particulier du fait que les territoires historiques de certains groupes ethniques sont entièrement situés dans les zones sèches (Touaregs, Dogons, Soninkés..).

⁹ Correspondant à environ deux fois la valeur de la ration calorique recommandée en céréales locale

Si, en revanche, on adopte une définition relative, portant par exemple sur les 20 % les plus pauvres, il s'agit alors d'un groupe ayant un revenu moyen inférieur à 27.000 FCFA. Selon cette deuxième définition, la proportion de pauvres varie de 15 % dans la région la plus riche (sud-est) à 30 % dans la région la plus pauvre (nord).

Des quelques enquêtes dont nous avons eu connaissance¹⁰, on peut esquisser les conclusions suivantes :

- la pauvreté est influencée par l'environnement naturel (sécheresse) et la localisation par rapport au marché (enclavement), mais c'est également un produit social : au Burkina Faso, même dans les zones rurales réputées « riches » (zones cotonnières), 15 % de la population régionale appartient au groupe des 20% les plus pauvres du pays. Cette proportion s'élève à 30% dans les zones du nord et du sud-est, les plus défavorisées. La pauvreté extrême semble donc un phénomène diffus dans l'espace, plus issu de facteurs socio-économiques internes aux groupes que de facteurs à caractère géographique marqué.
- les revenus des plus pauvres sont essentiellement consacrés à l'alimentation (63 % des revenus pour le quintile le plus pauvre, contre 46 % pour le quintile le plus riche dans le cas du Burkina).
- les revenus apparents des groupes les plus pauvres correspondent dans une large mesure à de l'autoconsommation (environ les deux tiers pour la consommation alimentaire et pour les consommations non alimentaires dans le cas du Burkina) : leur capacité financière est donc encore beaucoup plus limitée que leurs revenus apparents.
- Dans ces groupes, les dépenses sur des services essentiels comme la santé ou l'éducation sont particulièrement faibles (1 à 3 % du revenu au Mali selon les régions, 5 % au Niger...)

Le traitement du problème de l'extrême pauvreté se heurte ainsi à plusieurs problèmes : le caractère diffus du phénomène, qui touche toutes les régions dans des proportions significatives, le caractère fortement endogène de cette pauvreté, qui est autant un produit de l'évolution des sociétés qu'une conséquence de l'environnement économique et naturel des populations et la faiblesse de l'insertion des groupes considérés dans le marché, qui rend particulièrement difficile leur approche par des mécanismes à grande échelle.

2. *Éléments de solution*

Des actions visant à soulager spécifiquement l'extrême pauvreté (donc hors d'une perspective de croissance générale de l'économie, dont on peut espérer qu'elle aura à terme des retombées pour une partie de ce groupe) sont souvent des actions « interventionnistes », en ce sens qu'elles entendent s'opposer aux évolutions spontanées des sociétés, ce qui est particulièrement difficile.

La difficulté de toucher les populations marginales sans prendre en compte les rapports de force qui ont entraîné leur marginalisation peut aboutir à des actions contre productives, comme le montre l'exemple de la subvention des engrais au nord Nigeria. Un diagnostic a en effet montré que les agriculteurs les plus démunis de cette zone ne pouvaient pas payer les engrais minéraux dont le prix était trop élevé. Il fut donc décidé de subventionner ces engrais. Or, si la subvention était en principe bénéfique pour les petits agriculteurs,

¹⁰ Profil de pauvreté du Burkina Faso, enquête de conjoncture économique et sociale du Mali, enquête des ménages ruraux au Niger

produisant surtout pour leur autoconsommation, elle l'était beaucoup plus encore pour ceux qui étaient déjà actifs sur le marché des intrants : gros producteurs ou commerçants. En conséquence, une partie des engrais subventionnés est partie sur le marché du Niger, permettant à quelques commerçants de réaliser de substantiels bénéfices, l'autre partie a été utilisée par les producteurs les plus aisés. Les subventions ne portant que sur des quantités limitées, l'engrais est devenu plus rare sur le marché "libre", l'approvisionnement plus incertain et le prix plus élevé. Au total, la précarité de la situation des plus pauvres a été renforcée et la différenciation sociale a probablement été accélérée par cette mesure.

L'appui aux groupes les plus vulnérables doit donc tenter de favoriser l'accès des plus démunis à des sources de revenus et/ou aux facteurs de production, tout en prenant en compte les rapports de force qui ont contribué à marginaliser ces populations.

Ainsi, concernant le crédit, certains intervenants font remarquer que pour éviter que les mécanismes au service des plus démunis soient accaparés par les plus puissants, ils doivent être avantageux pour les premiers mais pas pour les derniers : c'est pourquoi ils recommandent des crédits plafonnés à un montant assez bas et avec des taux d'intérêts élevés.

De même, l'accès à la terre est posé en termes contradictoires selon que l'on souhaite contrecarrer les évolutions en cours ou les infléchir.

- certains pensent qu'il faut s'opposer au processus de marchandisation de la terre, renforcer le droit des collectivités sur les espaces communs et renforcer les droits d'usage sur les terres appropriées, tout en empêchant la vente de la terre. Dans la mesure où les groupes les plus modestes tirent une part significative de leur alimentation et de leurs ressources non agricoles de la terre et des espaces communs, ils assurent que c'est la seule façon d'éviter la prolétarianisation des plus faibles.
- les autres font valoir que si on peut ralentir le processus de privatisation foncière, on ne peut probablement pas l'inverser et qu'il vaut mieux laisser les groupes les plus dynamiques étendre leur contrôle sur les ressources, en s'employant à redistribuer intelligemment la richesse qu'ils en tireront (sous forme de salariat agricole, d'activités dérivées de l'agriculture ou de circulation de richesses créatrices d'emploi). Dans cette perspective, il faudrait favoriser la concentration des terres aux mains des producteurs les plus performants techniquement (l'intensification étant demandeuse de main d'oeuvre) et tenter plutôt d'éviter les achats spéculatifs, peu créateurs d'emploi.

Par ailleurs, il faut envisager toutes les solutions permettant de développer les ressources des groupes les plus vulnérables et on ne doit pas considérer *a priori* que cela passe obligatoirement par la production agricole directe. Les comparaisons avec l'Asie¹¹ montrent que les « pauvres » africains sont beaucoup plus exclusivement dépendants de l'agriculture que leurs homologues asiatiques, mais cela ne signifie pas que c'est leur seule perspective de développement. Toutes les activités intensives en main d'oeuvre doivent donc être promues, y compris celles non agricoles.

¹¹ Reardon in EPAT, 1991. Certains auteurs en déduisent que l'agriculture africaine doit recevoir une plus grande priorité, d'autres qu'il n'est que plus urgent de diversifier les économies...

Dans cette perspective, l'accès des groupes les plus démunis à la formation est probablement une priorité. Il ne faut toutefois pas négliger, là encore, la difficulté de cette tâche : les groupes les plus pauvres étant aussi ceux qui peuvent le moins facilement se passer à court terme de la valeur de leur travail ou de celui de leurs enfants, même pour réaliser un investissement profitable sur le moyen terme...

Dans tous les cas, qu'il s'agisse d'agir à la marge des rapports sociaux pour renforcer les groupes les plus faibles, ou de prendre à bras le corps des situations de pauvreté, on doit signaler que le principal problème auquel les interventions doivent faire face n'est pas tant le coût de la prise en charge des besoins essentiels des populations visées, que les coûts d'intermédiation de cette prise en charge et leur pérennisation.

C. Stimuler la contribution de l'agriculture à l'économie

1. Nature et ampleur du problème

L'agriculture est un secteur économique essentiel de l'Afrique sub-saharienne, dont elle génère une part significative (et parfois dominante) de l'emploi, de la valeur ajoutée et des recettes d'exportation. Nombre de perspectives économiques en font le moteur du développement futur de la région : pour contribuer à la croissance du PIB par tête, dans un contexte de croissance démographique rapide (compris entre 2 et 3 % dans les pays sahéliens), les experts recommandent ainsi une croissance du produit de l'agriculture de 4 % par an sur le moyen terme. Nous retiendrons ce défi pour examiner ce que peut être sa signification dans les pays sahéliens.

Descripteurs économiques et agricoles des pays du CILSS

paramètres \ pays	MRT	SEN	GMB	GNB	CPV	MAL	BKF	NIG	TCD	CILSS
population totale 1990 en milliers (a)	1964	7275	925	964	323	8184	8681	7678	5454	41448
revenu par tête (b)	460	650	270	170	570	180	250	290	180	315
proportion d'agriculteurs en 1990 (a)	0.65	0.61	0.64	0.72	0.62	0.77	0.79	0.81	0.73	0.74
part de l'agriculture dans le PIB (c)	0.3	0.21	0.32	0.54	0.23	0.47	0.45	0.39	0.44	0.34
PIB agricole/agriculteur	212	224	135	128	211	110	142	140	108	145

(a) source Waltps, 1994 ; (b) source Banque mondiale, 1994. revenus 1993 exprimés en US\$ 1987 ; (c) valeur moyenne 1991-1993 calculée d'après Banque mondiale, 1994. A noter que le PIB agricole inclut la pêche, ce qui augmente fortement son importance pour certains pays (cf. infra).

Structure du PIB agricole

Les données disponibles dans les grands annuaires statistiques internationaux (Banque mondiale en particulier) ne donnent pas le détail de la structure des PIB agricoles, ce qui pose évidemment problème pour débattre de leurs perspectives de croissance. On a donc essayé de reconstituer la structure des PIB agricoles des 9 pays du CILSS pour 1990 à partir des données de comptabilité nationale disponibles pour certains pays, et d'un système de prix dérivé de ces données pour les autres (Ninnin, 1996¹²). Les données qui suivent permettent de donner la notion des ordres de grandeur des phénomènes dont nous parlons.

¹² Données provisoires, non encore publiées. La comparaison des comptabilité nationale montre que les valeurs attribuées aux différents produits varient fortement entre pays, ce qui rend évidemment les comparaisons difficiles. La solution retenue d'appliquer un prix fixe aux productions des pays sahéliens possède elle aussi ses lacunes (elle tend à surestimer le produit agricole des pays grands et/ou peu urbanisés, et à sous estimer celui des pays petits et/ou plus urbanisés). Elle permet toutefois des comparaisons plus fiables que la référence aux comptabilités nationales respectives des pays sahéliens.

Paramètres \ pays	MRT	SEN	GMB	GNB	CPV	MAL	BKF	NIG	TCD	CILSS
part de la pêche dans le PIB "agricole"	60 %	26 %	21 %	4 %	61 %	5 %	1 %	1 %	1 %	13 %
PIB agricole (hors pêche)/agriculteur	85	166	107	123	82	105	141	139	107	126

Dans la suite, on parlera de l'agriculture pour désigner seulement la valeur ajoutée des cultures et de l'élevage, sans prendre en compte la pêche, dont le statut est variable (pêche villageoise, pêche artisanale de base urbaine et droits de pêche industrielle se côtoient dans la comptabilité de ce secteur et rendent son interprétation difficile pour nos besoins). Il ne faut toutefois pas oublier que la pêche occupe une part importante dans les statistiques de la macro-économie agricole des pays sahéliens côtiers.

Part de la valeur ajoutée agricole en %	MRT	SEN	GMB	GNB	CPV	MAL	BKF	NIG	TCD	CILSS
céréales niébé	15 %	27 %	31 %	34 %	20 %	42 %	51 %	60 %	28 %	41 %
arachide coton	0 %	29 %	40 %	5 %	0 %	12 %	12 %	2 %	15 %	13 %
autres cultures	3 %	11 %	6 %	22 %	36 %	9 %	9 %	9 %	24 %	11 %
élevage	81 %	33 %	23 %	39 %	44 %	37 %	28 %	29 %	33 %	35 %

2. *Eléments de solution*

Les travaux sur la production agricole montrent que des taux de croissance rapide de la production peuvent être atteints si l'on propose aux ruraux des activités rémunératrices du travail et du capital engagé (à concurrence des alternatives), raisonnablement risquées et qu'on les aide à circonvenir les obstacles techniques liés à la réponse à cette demande (accès aux intrants, facilité de commercialisation). La croissance rapide des superficies consacrées au coton mais aussi des rendements dans les zones où ces conditions sont réunies fournit le meilleur exemple d'une telle capacité de réaction.

Le problème n'est donc pas « d'éveiller » les ruraux au marché, mais plutôt de leur proposer des marchés qui satisfont à la fois les conditions mentionnées ci-dessus et néanmoins rémunérateurs pour des entrepreneurs.

Perspectives à l'exportation vers les marchés mondiaux

Si l'on admet qu'il est peu probable que les pays sahéliens exportent des produits vivriers de base ou des produits animaux vers les marchés mondiaux dans les dix prochaines années, on est frappé par la faible part qu'occupent les produits « exportables » vers ces marchés : 13 % en moyenne dans les pays sahéliens pour le coton et l'arachide (dont une partie significative est consommée localement) auxquels on peut ajouter quelques autres produits d'exportation de plus haute valeur ajoutée, mais dont les volumes restent marginaux au regard des économies nationales : fruits, légumes, fleurs coupées, karité... Au Sénégal, par exemple, une estimation grossière propose une valeur de 2 % du PIB agricole pour les exportations de produits agricoles divers. Au total, les produits exportés vers les marchés mondiaux ne dépassent vraisemblablement pas 15 % de la valeur totale de la production agricole des pays sahéliens.

Ces produits se caractérisent par une demande internationale souvent importante au regard du potentiel de production sahélien (les marchés existent donc) mais sur lesquels la concurrence est rude : les pays sahéliens n'ont aucune prise sur les fluctuations des prix de ces produits. C'est vrai pour le coton, qui affiche aujourd'hui d'importants bénéfices alors que les filières perdaient de l'argent à la fin des années 1980. C'est encore plus vrai pour les fruits et légumes, qui demandent de se placer avec précision dans des marchés où les créneaux d'opportunités sont souvent étroits.

Malheureusement, la demande locale pour ces produits est généralement beaucoup trop faible pour amortir les variations des prix mondiaux. Un développement du marché intérieur de ces produits donnerait une plus grande assise à leurs opérateurs.

Ainsi, les producteurs de fruits et légumes de la région de Banjul donnent la priorité à l'exportation de leurs produits, qui est la plus rentable, mais ils disposent d'un deuxième marché avec les complexes touristiques locaux et enfin ils écoulent les produits de moins bonne qualité sur le marché local.

D'une façon générale, il apparaît que la conquête de marchés nouveaux, pour la plupart très concurrentiels, passe souvent soit par des entreprises de taille relativement importante, employant une main-d'oeuvre salariée, soit par de la production sous contrat avec de petits producteurs, solution souvent moins coûteuse mais dont les résultats sont également moins maîtrisés. Le développement des exportations dépend donc d'intermédiaires qualifiés, capables de gérer simultanément les contraintes de la production agricole et celles du marché mondial : que ces intermédiaires soient des entrepreneurs privés ou des sociétés parapubliques, leurs succès restent relativement rares en Afrique.

Perspectives sur le marché intérieur

PARAMETRES	MRT	SEN	GMB	GNB	CPV	MAL	BKF	NIG	TCD	CILSS
population totale 1990 en millions (a)	1.9	7.3	0.9	0.9	0.3	8.2	8.7	7.7	5.5	41.4
proportion d'agriculteurs (a)	65 %	61 %	64 %	72 %	62 %	77 %	79 %	81 %	73 %	74 %
nombre maximum de consommateur par producteur (b)	0.5	0.6	0.6	0.4	0.6	0.3	0.3	0.2	0.4	0.4
part de l'alimentation fournie par le marché intérieur (c)	46%	51%	36%	76%	25%	90%	93%	90%	93%	80%
nombre réel de consommateur par producteur(d)	0.2	0.3	0.2	0.3	0.2	0.3	0.2	0.2	0.3	0.3

(a) données Waltps ; (b) nombre de non-agriculteur par agriculteur ; (c) pourcentage du disponible calorique total exprimé en calories, calculs de M-C. Lebret d'après données FAO ; (d) $d=b*c$

Le marché intérieur des pays sahéliens reste avant tout marqué par de très forts taux d'autosuffisance, à l'exception des pays sahéliens côtiers et par une forte autoconsommation : le marché moyen est actuellement de 0.3 consommateur par producteur en moyenne. Il faut souligner que cette forte autoconsommation a des déterminants structurels forts : le rapport du nombre des consommateurs sur celui des producteurs est de 0.4 en moyenne pour les pays du CILSS, et plafonne à 0.6 dans les pays sahéliens côtiers : même si la totalité du marché régional sahélien revenait aux productions locales, cela ne constituerait pas encore un grand marché.

La croissance du marché vivrier auquel les paysans sahéliens ont accès a plusieurs sources possibles :

- **la croissance démographique** : elle augmente la taille du marché alimentaire au rythme de la croissance de la population, mais n'augmente pas, en tant que telle, le revenu paysan par tête puisque le nombre de producteurs croît au même rythme que le nombre de consommateurs ;
- **l'urbanisation** : elle augmente la proportion de consommateurs par rapport aux producteurs, et doit se traduire par une augmentation des revenus des ruraux si les consommateurs font appel à leurs produits. Elle n'augmente pas le PIB agricole, mais change sa structure en diminuant la part autoconsommée ;

- **l'amélioration des régimes alimentaire**, faisant appel à des produits plus variés et généralement d'un coût plus élevé : elle augmente le revenu des agriculteurs et le PIB agricole pour autant que cette diversification soit satisfaite par les marchés locaux ;
- **la reconquête des marchés vivriers locaux et régionaux**, qui élargit le marché moyen accessible à chaque agriculteur.

Les plus grandes perspectives de croissance pour l'agriculture sahélienne semblent résider dans les progrès de l'alimentation locale (augmentation de la quantité, meilleur équilibre, plus grande variété) et dans la reconquête d'une partie des marchés régionaux, deux perspectives qui peuvent aller de pair.

Toutefois, cette croissance butte sur la faible proportion des acheteurs et sur leur pouvoir d'achat limité, qui les amène à concentrer leurs dépenses sur les produits de base : céréales et tubercules.

Ce qui amène aux conclusions suivantes :

- il existe un potentiel important de progrès de la production agricole si les producteurs ont accès à une demande solvable régulière.
- Toutefois, la demande locale est très faible quand on la ramène au nombre de producteurs, ce qui rend ses marchés incertains en prix et en volumes ;
- la demande des marchés mondiaux, qui sont souvent des marchés très spécialisés, exige un savoir faire important qui est hors de portée des paysans sahéliens : ils dépendent alors de filières organisées par les intermédiaires qui peuvent être des sociétés publiques (coton, arachide) ou privées (qui utilisent directement des salariés ou produisent sous contrat).

Le marché régional, notamment celui des pays côtiers plus riches et plus urbanisés que les pays sahéliens, offre pour sa part des perspectives de progrès à grande échelle, mais il suppose que les pays sahéliens compensent alors le handicap de leur enclavement.

Tarifs de transport moyens, en FCFA/tonne/km, par type de liaison et type de véhicule

	< 25 km	25-75 km	75-200 km	200-500 km	> 500 km
<10 tonnes	190	129	70	58	28
10-25 tonnes				41	25
>25 tonnes				30	21

Chaque type de production se heurte donc à des goulets d'étranglement spécifiques : investissements d'intermédiaires compétents pour les exportations ; irrégularité et étroitesse du marché pour la reconquête du marché vivrier ; faiblesse du pouvoir d'achat pour la diversification de l'alimentation locale ; enclavement et compétition avec les autres zones, plus proches, pour la conquête des marchés des pays côtiers. Les potentiels de croissance et les problèmes afférents sont plus ou moins aigus selon les pays : la synergie entre diversification alimentaire, reconquête du marché intérieur et exportation est plus importante au Sénégal et en Gambie, au fort potentiel touristique, à la main d'oeuvre relativement plus chère, à la forte insertion dans les marchés internationaux ; tandis que l'amélioration de la ration alimentaire intérieure et la conquête de part

des marchés régionaux sont évidemment déterminants pour le Niger ou le Tchad, voisins du Nigeria.

Dans aucun pays, il n'existe une source de croissance principale et évidente permettant de remplir l'essentiel des objectifs de croissance : les produits les plus dynamiques sont marginaux en terme de part de la production, les produits majoritaires sont apathiques car encore dominés par l'autoconsommation.

Face à cette absence de recette miracle, la meilleure chose à faire est de mettre un maximum de paysans en situation de profiter des opportunités de production : les aider à former un capital agricole (sols, instruments, savoir faire) leur permettant de répondre rapidement aux opportunités changeantes du marché, les aider à mettre en place les instruments d'amont et d'aval dont ils ont besoin pour développer leurs productions (crédit, épargne, approvisionnement et commercialisation) et enfin les mettre en contact régulier avec le marché (routes, marchés...). On voit par exemple dans le tableau ci-dessous que la nature des voies de transport mais plus encore leur état peut faire varier les coûts de transport dans des proportions très importantes.

Coût de transport selon la nature et l'état de la route utilisée

qualité : 1 : très bon, 5 : très mauvais	Coûts T.T.C. FCFA/T*km				
	1	2	3	4	5
Route bitumée	48	55	68	99	157
Route en terre stabilisée	61	70	81	120	189
Piste moyennement aménagée	64	74	83	128	210
Piste faiblement aménagée	73	84	93	146	248
Piste rudimentaire	105	120	127	186	296

Mais, si l'agriculture est un facteur important du développement économique, il serait illusoire de penser qu'elle peut se développer sans le développement simultané d'une contrepartie non-agricole. Il y a certes des possibilités d'amélioration des performances de la production autoconsommée requérant peu de capital, et qui ont connu des développements spectaculaires dans certaines régions déshéritées (comme les zay au Burkina et les banquettes de pierre au Niger).

Mais, dans l'ensemble, les secteurs les plus dynamiques des sociétés rurales sont ceux qui sont fortement connectés au marché, où l'on voit se développer des modes de production faisant largement appel aux techniques et aux intrants modernes. La contrepartie, c'est que pour financer ce taux croissant d'intrants dans la production, il faut disposer de marchés solvables. On a souligné qu'une partie de ceux-ci se trouvent à l'exportation, mais que la majorité doit être cherchée localement : l'offre agricole ne peut donc pas croître durablement dans les pays sahéliens sans un développement symétrique de l'activité non-agricole.

D. Synergies et antagonismes des trois enjeux du développement rural sahélien

Partant des zones arides et en allant vers les problèmes de la croissance de la production en passant par les problèmes de pauvreté rurale, on tombe dans des phénomènes dont l'ampleur va croissant, qui sont de plus en plus inextricables du processus de développement général et dans lesquels l'intervention de la communauté internationale est de plus en plus diluée.

Face à la complexité des enjeux et aux limites évidentes de l'aide, il faut s'efforcer de trouver des solutions qui s'inscrivent dans les évolutions en cours, et qui répondent à la fois aux divers objectifs de l'appui au développement rural. Ceci n'est pas toujours facile : on donne ci-dessous

quelques exemples des contradictions potentielles sur un même thème, en fonction des objectifs visés :

Foncier	
zones arides	favoriser la mobilité et la dispersion des risques. Maintenir des corridors au sud pour assurer la survie du nomadisme au nord. Maintenir les espaces communs.
groupes pauvres	éviter la spoliation des terres pour les plus démunis, qui aggrave encore la précarité de leur situation. Stabiliser les droits fonciers.
croissance économique	Des formes de propriété sont indispensables pour servir de garantie au crédit. Il n'y a pas d'investissement sur la fertilité ou les aménagements physiques à long terme sans garantie de profiter de leurs fruits. Encourager la transparence du marché afin que celui-ci reflète la valeur productive de la terre et éviter les appropriations abusives.

Crédit	
zones arides	favoriser le crédit et l'assurance pour faire face aux mauvaises années
groupes pauvres	favoriser les petits crédits de court terme pour sortir de la spirale d'endettement sans que le crédit ne soit confisqué par les plus puissants.
croissance économique	crédit pour l'équipement afin d'optimiser l'utilisation de la saison des pluies et de s'adapter avec flexibilité à la demande du marché.

Sécurité alimentaire	
zones arides	limiter les risques (variétés améliorées, maîtrise des eaux de surface), diversifier l'économie vers des activités non dépendantes des résultats agricoles, maintenir la mobilité des populations.
groupes pauvres	Développer les systèmes d'intensification peu demandeurs en capitaux et limitant les risques agronomiques. Eviter les ventes forcées à la récolte en luttant contre l'endettement par le crédit ou la création de revenus (cf. supra). En cas de crise, assurer des distributions de revenus lorsque les marchés fonctionnent, ou de nourriture lorsqu'il n'y a pas d'alternative en veillant à limiter les effets secondaires (déstructuration du marché, revente des produits pour faire face à d'autres besoins...).
croissance économique	limiter les aspects négatifs des aides alimentaires sur les marchés. Utiliser des intermédiaires privés pour distribuer des produits alimentaires ou des revenus. Associer la distribution de produits alimentaires ou de revenus à des investissements productifs.

Dans tous les cas, il faut en permanence rechercher des synergies entre groupes, entre région, entre objectifs de court et de long termes, traquer les « couples fertiles », qui répondent aux problèmes à court terme tout en leur apportant des réponses structurelles à moyen terme.

3. QUELLE MÉDIATION ENTRE LE MONDE RURAL ET LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE ?

Si des solutions techniques sont envisageables pour la plupart des problèmes envisagés ci-dessus, la plupart requièrent des transferts financiers, techniques ou de savoir-faire de la part de la communauté internationale. De ce point de vue, le développement rural pose un problème de taille : celui de l'intermédiation.

Dans les pays du CILSS, l'essentiel de l'investissement en milieu rural est le fait, direct ou indirect des agences de coopération bi- et multilatérales, soit entre 10 et 20 sources d'importance

significative¹³. De l'autre côté, les ruraux visés par les actions de développement rural étaient, en 1990, un peu plus de 30 millions : ils sont aujourd'hui approximativement 35 millions, répartis dans environ 50.000 villages ou campements. La coopération avec le monde rural pose donc un formidable problème d'intermédiation, de mise en relation de sources de financement très concentrées avec un monde rural particulièrement dispersé : c'est un enjeu politique et économique de premier plan, qui donne lieu à une intense compétition entre candidats potentiels.

Bien que ce soit un exercice périlleux, et forcément schématique, on peut identifier les grandes catégories de médiateurs et leurs perspectives :

A. Les gouvernements, les administrations et les sociétés parapubliques

Ils sont les dépositaires de la légitimité officielle, et à ce titre ils sont les interlocuteurs privilégiés des bailleurs de fonds internationaux. La légitimité dont profitaient les gouvernements et leurs administrations au moment des indépendances s'est érodée avec le temps, pour aboutir à une remise en cause de leurs interventions, par les bénéficiaires au départ puis, au début des années 1980, par la communauté internationale, au vu de la crise que connaissaient les Etats, crise financière (les ajustements structurels) mais aussi politique et sociale¹⁴.

Le renouveau démocratique qui s'est développé dans la région à la fin des années 1980, s'il a redonné un peu de lustre aux Gouvernements, n'a pas amélioré l'image et les conditions matérielles de fonctionnement des administrations. Celles-ci sont toujours victimes d'un personnel trop abondant pour les ressources disponibles, mal et souvent irrégulièrement payé, sans budget de fonctionnement, dans l'incapacité de faire face aux missions de service public dont elles ont la charge.

Un appareil administratif efficace, adapté à ses moyens de fonctionnement et travaillant en connexion avec des institutions locales capables de servir de relais vers les populations rurales pourrait être un outil efficace de développement. Mais même les évolutions relativement positives (comme celle de la CMDT avec les paysans cotonniers dans le Mali-sud) montrent que le chemin vers la notion de service public est particulièrement long.

B. Les mécanismes du marché et les entrepreneurs

Face à l'Etat, ils représentent l'autre grand recours. On peut en effet considérer que faire des routes et des marchés, favoriser les échanges sous diverses formes, encourager l'offre de services divers est une façon d'oeuvrer au développement rural. Aider des entrepreneurs à trouver de nouveaux débouchés pour les produits agricoles est également une façon d'aider le monde rural. Plus directement encore, les Agétip font appel aux entreprises privées pour réaliser des travaux d'utilité publique intensifs en main-d'oeuvre, contribuant par là même à fournir de l'emploi et distribuer des revenus à de la main-d'oeuvre peu qualifiée, avec un impact social certain. La rémunération de l'entrepreneur inclut alors le coût de la médiation dans la distribution des revenus.

Toutefois, si les mécanismes du marché jouent puissamment dans la croissance économique, ils ne répondent pas avec la même efficacité à tous les problèmes : les populations les plus pauvres, qui ont une interaction particulièrement faible avec le marché et n'ont rien à vendre, parfois même pas leur travail, sont peu touchées par les mécanismes de marché. Ils en sont même

¹³ Pour l'ensemble des secteurs économiques du Sahel, les 10 premières sources d'aide représentent 80 % des apports totaux entre 1990 et 1994

¹⁴ cf. les débats sur la légitimité de l'Etat, sur l'Etat « suspendu » - coupé de ses bases, l'Etat prédateur, etc....

souvent les premières victimes¹⁵. Les zones arides sont pénalisées du fait du risque que le climat fait peser, directement ou indirectement, sur toute activité économique.. Par ailleurs, si la demande solvable de certains ruraux augmente rapidement, cette demande reste minime et souvent diluée sur de vastes espaces, ce qui la rend peu attrayante au regard des offreurs de services : certains besoins solvables restent ainsi insatisfaits par le marché.

En dépit de ses limites, le marché reste une force décisive dans l'évolution du monde rural sahélien. Les économistes institutionnels ont bien montré que le marché n'est pas une force « neutre » mais une institution, qui est (plus ou moins bien) gérée par la force publique afin de moduler les rapports de force entre acteurs économiques et de favoriser certains groupes ou certaines évolutions plutôt que d'autres. De ce point de vue, la vision du marché en Afrique de l'ouest reste encore trop innocemment libérale, trop mécanique et trop peu politique : il faut réfléchir aux inflexions à donner aux institutions qui régissent les marchés afin de les adapter aux potentialités et aux défis présents des économies sahéliennes, et d'optimiser en permanence leur contribution au développement.

C. Les scientifiques et autres producteurs de connaissance

Les scientifiques ne constituent pas à proprement parler une interface entre les intervenants macro et les intervenants locaux. Toutefois, il fait clairement partie de leur mandat de fournir une image des situations locales aux décideurs nationaux. Dans l'ensemble, on peut dire que ce mandat n'est pas suffisamment rempli : la plupart des recherches publiées sont très ciblées (en terme d'espace ou en terme d'objet d'étude) et rares sont les études de synthèse capables d'alimenter le débat sur les inflexions à donner aux politiques par une description globale des dynamiques rurales. Le BAME¹⁶ a joué ce rôle au Sénégal en son temps et sa disparition est regrettée par de nombreux intervenants de la place.

D. Les ONG

Né, pour l'essentiel après la grande sécheresse de 1973, le mouvement des ONG est à son apogée depuis le milieu des années 1980, période à laquelle il s'est substitué au vide laissé par les Etats en crise qui entraînent dans les programmes d'ajustement structurel. Les ONG proposent une médiation directe entre une source de financement externe (il s'agit parfois d'un financement propre de l'ONG du nord mais aussi souvent d'un financement public) et les ruraux sahéliens. Cette médiation a d'abord été le fait exclusif d'organisations du nord, puis s'est doublée d'un partenariat entre ONG du nord et ONG du sud. Le concept d'ONG reste en fait extrêmement large, donc vague. Nous y voyons plusieurs sous-groupes fonctionnels :

- Les organisations du sud qui **rassemblent directement des ruraux**. Ces organisations, qui sont généralement actives au niveau d'un village ou d'un groupe de taille limitée de villages nous semblent remplir deux fonctions très différentes de nature :
 - ⇒ une fonction sociale et de service public, qui s'adresse à l'ensemble de la communauté et préfigure l'activité de futures collectivités locales (voir point E)

¹⁵ Par exemple, quand les éleveurs sont pris dans les ciseaux des prix en cas de mauvaise récolte, quand le prix relatif du bétail s'effondre par rapport à celui des céréales. Dans ce sens, Gilles Gauvreau va jusqu'à remarquer que "l'apparition en milieu rural de familles prolétaires est autant le signe d'un décollage économique qu'il peut être triste à voir".

¹⁶ Bureau d'analyse macro-économique, installé à l'ISRA avec le concours de MSU, qui renvoyait aux décideurs une image scientifique de l'impact, dans la pratique quotidienne des ruraux, des mesures de politiques macro-économique et agricole.

⇒ une fonction économique, qui s'adresse au contraire aux intérêts particuliers, et ne regroupe pas nécessairement (et même rarement) l'ensemble de la collectivité. Cette fonction préfigure l'activité d'organisations professionnelles naissantes, qui peuvent se subdiviser elles-mêmes en organisations à vocation syndicale ou consulaire (voir point F)

- les ONG, du nord comme du sud, qui sont elles-mêmes **des intermédiaires « privés »** entre fonds internationaux et ruraux sahéliens : ces organisations balancent en permanence entre une motivation idéologique qui a souvent été à l'origine de leur création, et une motivation pratique qui consiste à trouver des projets (quitte à faire quelques entorses aux principes initiaux) pour continuer à exister, tendance qui se renforce souvent avec le temps... S'il est souhaitable que certaines ONG, du nord comme du sud, continuent à stimuler la réflexion sur le développement, il est probable que la majorité d'entre elles va progressivement évoluer en sociétés prestataires de services (type bureau d'étude, de gestion ou de communication) sur ce qui sera de plus en plus un marché des prestations au développement rural, où elles devront être jugées sur leurs performances en terme de coût et d'efficacité. La coopération suisse au Mali sous-traite déjà à des sociétés maliennes toutes les phases d'un projet gestion de terroir. On revient alors au concept d'entreprise d'intermédiation, qui nous ramène au point B.

E. Les collectivités locales

La plupart des pays sahéliens sont engagés dans un processus de décentralisation, consistant à subdiviser le territoire en collectivités locales, dotées d'une personnalité juridique et d'outils d'intervention réglementaires et financiers, variables selon les pays. La mise en place de ces collectivités offre des perspectives particulièrement intéressantes pour résoudre les problèmes de développement rural :

- par définition, elles assurent une couverture totale et relativement homogène du territoire, ce qui n'est pas le cas des ONG.
- elles sont particulièrement adaptées à la gestion des services publics de base, qui sont des services de proximité.
- elles permettent de cibler les interventions dans l'espace (prestations spécifiques envers les collectivités locales des zones arides ou particulièrement défavorisées).
- elles peuvent assurer des formes d'emplois locaux autour de travaux d'utilité publique (sortes d'agétip ruraux).

Les collectivités locales sont donc clairement des voies privilégiées d'accompagnement du développement rural, notamment pour tout ce qui est des services publics, sociaux ou d'infrastructure. Si leur rôle sera de toute évidence majeur à moyen terme, de sérieuses inconnues subsistent sur le rôle qu'elles joueront à court terme :

- Si on considère généralement qu'elles doivent à terme chercher à s'autofinancer par la taxation locale, de nombreux analystes pensent qu'une telle autonomie financière prendra du temps à se généraliser, et que le budget des collectivités locales va longtemps rester dominé par les contributions externes (étatiques ou internationales). Cela soulève, encore une fois, le risque que l'offre de financements externes prenne le pas sur les priorités internes.

- l'Etat central et l'administration, s'ils perçoivent bien la nécessité de la décentralisation, voient bien aussi le risque qui en résulte pour leur propre pouvoir : que ce soit au niveau fiscal, au niveau foncier, au niveau des passations de marché ou des partenariats avec la communauté internationale, plus les collectivités auront de droits et de prérogatives, plus elles limiteront le pouvoir des gouvernements centraux et de leur administration, ce que ceux-ci ne voient pas nécessairement d'un bon oeil. Aussi constate-t-on parfois une certaine lenteur dans la mise en oeuvre des mesures et souvent des velléités de maintenir des formes de contrôle administratif *a priori*, sous prétexte du manque de maturité des organisations.
- il n'est pas toujours aisé de trouver des compromis entre une taille suffisante pour assurer aux collectivités locales une assise économique et humaine minimale (qui milite pour des collectivités multivillageoises) et le maintien d'une taille limitée pour conserver un fort sentiment d'appartenance, qui est une des forces des collectivités locales, et milite plutôt pour des collectivités plus strictement villageoises.
- dans tous les cas, le potentiel économique, mais aussi humain, des collectivités locales est très hétérogène. Plus la décentralisation sera poussée, plus les inégalités entre régions se développeront. La capacité de gestion locale est un capital réel, même s'il est peu visible, mais la dotation initiale en est très hétérogène, et sa formation peut être longue : il n'est que plus urgent d'amorcer rapidement sa formation¹⁷.

F. Les organisations professionnelles agricoles

Par opposition aux précédentes, les organisations professionnelles agricoles sont plus ciblées, plus sélectives. Elles commencent à s'organiser, d'autant mieux qu'elles portent sur des filières dans lesquelles il y a des marges de négociations : le cas du coton au Mali, par exemple, est un cas extrême, où il y a à la fois la création d'une forte plus-value économique, et un interlocuteur unique, technique et commercial, face aux paysans : la CMDT. Pourtant, même dans la zone cotonnière du Mali, il a fallu plus de 20 ans entre la création des premières associations villageoises compétentes pour la distribution des intrants et la collecte primaire du coton et la création du syndicat des cultivateurs de coton et de vivrier au sud du Mali, le Sycov, en 1991. On retrouve, même si c'est à des échelles moindres, ce type de dynamisme lorsque l'on a affaire à des filières clairement circonscrites et fortement créatrices de valeur ajoutée (coton, élevage...) ou plus intensive en capital et donnant lieu à des négociations pratiques avec les forces publiques (attributions et redevances dans les zones irriguées...)

Les évolutions sont plus difficiles dans les zones dominées par le vivrier, où les marchés sont diffus, les acteurs nombreux et les enjeux pratiques de l'organisation moins tangibles. Dans ce cas, l'organisation professionnelle est souvent l'occasion de médiatiser des appuis extérieurs aux filières (appui à l'approvisionnement, en intrants, au stockage, à la transformation et à la commercialisation, crédits de campagne et d'équipement...). Sa création est alors plus exogène et sa viabilité plus douteuse hors des interventions externes. En outre, contrairement aux produits d'exportation pour lesquels il existe un intérêt partagé dans les pays, les producteurs agricoles sont en concurrence entre eux sur des marchés vivriers étroits : l'appui à une filière ou à une

¹⁷ *D'autant que nous croyons fortement, pour reprendre l'expression de René Lenoir que « la gestion locale est à la démocratie ce que l'école primaire est à la science » : le socle de tout l'édifice.*

région donnée se traduit parfois par une reconquête des marchés et un développement de la consommation, mais également par la prise de parts de marché à d'autres régions¹⁸.

G. Une question éminemment politique

On voit donc que les médiateurs du transfert entre la communauté internationale (ou au sein des communautés nationales) et le monde paysan sont nombreux, et ont des perspectives variées : certains sont en pleine émergence quand d'autres stagnent ou sont sur le déclin. Les formes de cette médiation ont à la fois un enjeu économique (elle absorbe une partie très significative des financements au monde rural) et politique (elle ouvre le chemin du monde rural, qui représente encore dans tous les pays sahéliens la majorité de la population). La présence de certains types de médiateurs détermine clairement une partie de l'offre de coopération.

Il ne s'agit pas, dans ce document, de décider si des formes de médiation sont meilleures que d'autres, ce qui est une tentation fréquente des analystes. Il faut plutôt s'efforcer d'organiser une concurrence positive entre prestataires de services variés, basée sur l'exigence de qualité pour les prestations fournies, et encourager une certaine retenue de la part des demandeurs de services, qui doivent adapter leurs financements à la capacité de gestion réelle des intermédiaires qu'ils ont choisis. Seul le développement d'une offre de médiation diversifiée et de qualité peut permettre de répondre à la diversité des situations et des besoins, à court et à plus long termes. Il faut à tout prix éviter les monopoles et les exclusions dans la médiation : le tout Etat est aussi contre productif que le tout marché ou le tout ONG.

Au Mali, le PRMC a par exemple contribué à développer l'offre de service de commercialisation en fractionnant les appels d'offre pour le renouvellement du stock de sécurité céréalière. Alors que seuls quelques grands commerçants pouvaient répondre au volume en jeu (plusieurs dizaines de tonnes) l'appel d'offre a porté sur des volumes limités, accessible à un plus grand nombre de commerçants locaux ou d'organisations paysannes. Cette expérimentation a eu un coût : des frais de gestion plus élevés, certains intervenants n'ont pas tenu leur proposition. Mais ce coût n'est pas une pure perte : c'est celui d'une expérimentation et d'un apprentissage.

Pour l'instant, l'offre de service reste encore très variable, les structures pullulent et « tout le monde prétend faire tout ». L'utilisation des services d'intermédiation doit veiller à assurer une décantation de cette offre, à développer l'offre de services professionnels, adaptés aux besoins de leurs utilisateurs finaux (qui sont souvent assez précis) plutôt qu'à ceux des donateurs (qui sont souvent plus larges). Dans la mesure où la solvabilité (et donc la rémunération de l'intermédiaire) est jusqu'à présent plutôt du côté donateur, cette « écoute de la demande » suppose que le donateur encourage l'intermédiaire à suivre cette discipline.

4. IMPLICATIONS POUR LES INTERVENTIONS DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL

A. Aider les divers groupes d'intérêt nationaux à négocier entre eux les priorités du développement rural

Il existe de toute évidence un besoin de réflexion stratégique sur l'ensemble du processus de développement rural dans les pays sahéliens sur le moyen et le long terme, mais les cadres

¹⁸ Pour reprendre le cas du Mali, les subventions publiques à l'Office du Niger, dont les producteurs s'organisent pour défendre leurs intérêts, permettent certes d'améliorer l'auto-alimentation nationale, mais constituent également une concurrence « déloyale » pour les producteurs de riz de bas-fonds, qui représentent une part très significative de la production, mais moins organisée car beaucoup plus diffuse et moins insérée dans le marché.

existants (forums CCD et PANEs, PASA...) sont à la fois trop étroits en termes sectoriels (ils ne rendent pas compte simultanément des enjeux territoriaux, démographiques, écologiques, économiques, institutionnels et sociaux) et surtout trop exogènes, étant conçus beaucoup plus pour négocier les formes des appuis extérieurs que pour débattre des priorités entre groupes d'intérêts nationaux.

La communauté internationale est pressée par le constat de l'urgence des problèmes à résoudre, et par son opinion publique, sensible aux manifestations les plus frappantes de la pauvreté et du sous-développement. Elle est, de plus en plus, consciente de la nécessité de répondre aux priorités exprimées de l'intérieur des sociétés, comme gage de plus grande efficacité. Dès lors, la tentation est forte d'organiser de façon volontariste des forums participatifs pour débattre des perspectives de développement rural et négocier les formes de son appui à ce processus. Il existe toutefois deux risques majeurs à cette tentation :

- le premier, c'est que la captation des financements externes prenne le pas sur la négociation des compromis internes. A l'exception des régions cotonnières, les enjeux autour desquels les acteurs économiques sont susceptibles de se mobiliser sont d'une ampleur financière limitée, la plus grande part des financements extérieurs correspondant à des coûts d'intermédiation. Il y a donc un risque permanent de faire glisser le débat vers les interventions (qui ? quoi ? comment ? avec quelle rémunération ?), et non sur les synergies et compromis à trouver entre groupes d'intérêt nationaux.
- On ne peut pas d'un côté promouvoir la mise en place de démocraties nationales dans les pays sahéliens (et sanctionner ceux qui tentent de s'y opposer, cf. le Niger et la Gambie) et de l'autre organiser de façon totalement exogène des forums représentatifs de la société pour décider des priorités du développement rural. Dans des pays où le monde rural représente en moyenne la moitié de l'économie et les trois-quarts de la population et l'aide une part significative du PIB, il y a un risque réel de voir ce processus se substituer aux autorités nationales. Pourtant, celles-ci, démocratiquement élues pour la plupart, peuvent se targuer de représenter les composantes nationales dans leur diversité, y compris les diverses régions et groupes sociaux qui composent le monde rural. Le monde rural est encore trop important en termes de population et d'économie pour que son devenir puisse être décidé par qui que soit d'autre que la représentation nationale.

Dans les deux cas, l'organisation directe du débat par les partenaires extérieurs ralentit l'apprentissage de la négociation démocratique d'intérêts partagés dans le cadre national¹⁹, et biaise, par l'apport attendu de financement, le résultat de ces négociations. Dans ce domaine, il est donc urgent d'avancer avec lenteur, en construisant des bases solides. Dans cette perspective, les interventions externes peuvent prendre plusieurs directions :

- renforcer la formation et l'information dont disposent les divers groupes d'intérêt pour comprendre leur position et leurs perspectives, et celles de leurs partenaires ; cette information doit être simple, accessible et diversifiée ;
- encourager les divers groupes d'intérêt à s'organiser pour défendre leurs intérêts, les former aux techniques de négociation ;

¹⁹ Car il existe d'autres cadres et d'autres modalités selon lesquelles les Sahéliens savent très bien réaliser des arbitrages !

- encourager les pouvoirs et les groupes dominants à la négociation et à la cogestion, éventuellement en conditionnant les apports d'aide à cette ouverture.

B. Apporter un appui sur la longue durée aux zones et groupes les plus vulnérables

Il existe dans le Sahel des zones ou des groupes dont la situation est particulièrement précaire et qui ont très peu d'espoir d'améliorer leur situation par les seuls mécanismes du marché, même s'ils bénéficient d'appuis temporaires. Nous avons souligné auparavant qu'il peut s'agir de zones géographiques (en particulier les zones les plus sèches et les plus enclavées) ou de groupes sociaux. Une des principales justifications de l'aide est d'appuyer ces groupes, mais cet appui se heurte à de fortes difficultés pratiques.

En particulier, le devenir des groupes sociaux les plus vulnérables semble inextricablement lié au processus général d'évolution des pays sahéliens. Il semble particulièrement difficile de concevoir des programmes adaptés aux besoins de ces groupes et adaptés à l'échelle des problèmes, c'est à dire pouvant toucher plusieurs millions de personnes. Le risque est élevé, dans ce domaine, de réaliser des projets « cosmétiques », plus satisfaisants sur les principes qu'efficaces pour répondre aux problèmes.

En revanche, une intervention ciblée se conçoit plus aisément pour les zones les plus arides, qui sont plus faciles à cerner géographiquement, posent des problèmes qui touchent l'ensemble de la population des zones concernées et représentent un poids démographique et économique limité dans la plupart des pays.

L'action dans les zones souffrant de la sécheresse a été longuement discutée dans le cadre de la Convention internationale contre la désertification (CCD). A la lumière des pages qui précèdent, il nous semble que les responsables de la mise en œuvre de la CCD dans les pays africains comme chez leurs partenaires extérieurs devraient :

- réfléchir sérieusement aux informations et modalités nécessaires pour identifier les pays, et en leur sein, les groupes ou zones cibles, et les meilleures façons de leur apporter un appui structurel. Il apparaît aujourd'hui que certains des pays qui ont la plus grande proportion de zones sèches sont aussi ceux qui, pour diverses raisons, sont moins accompagnés et moins avancés dans la mise en œuvre de la convention (Mauritanie, Niger..)
- faire un effort particulier pour adapter l'outil mondial que constitue la convention à des situations nationales extrêmement diverses : les zones sèches n'ont de toute évidence pas la même place dans tous les pays, y compris dans ceux du CILSS. Dans certains cas, elles couvrent l'ensemble du pays, alors que dans d'autres, il s'agit de zones marginales dans des ensembles géographiques plus vastes : le débat des priorités des interventions comme les modalités de ces interventions ne peuvent pas suivre les mêmes modalités dans ces deux cas de figure. Lorsque les groupes des zones les plus sèches constituent des minorités nettement démarquées des groupes majoritaires (touaregs...), il est douteux que des processus de concertation « nationaux » aboutissent spontanément à une prise en compte des problèmes spécifiques de ces zones.

- circonscrire la portée thématique et géographique des programmes engagés, mais s'engager avant tout sur la pérennité de l'effort dans le temps. Les groupes cibles dont on parle ici étant particulièrement vulnérables, ils peuvent se trouver dans des situations de précarité aggravée en cas d'arrêt intempestif de l'appui qui leur serait fourni.

C. Encourager les dynamismes créateurs de richesse et d'emploi

Il nous semble que la croissance économique générale reste la première et la meilleure réponse à tous les autres problèmes sur le long terme. Il n'existe malheureusement pas de recette pour assurer cette croissance, bien que l'extrême dénuement des populations sahéniennes montre qu'il existe un gisement important de croissance simplement en satisfaisant leurs besoins élémentaires et relativement simples : alimentation, logement, habillement, transport, santé... Si l'exportation des produits agricoles est un stimulant important de cette croissance, c'est d'abord de l'échange complémentaire intérieur aux sociétés que viendra la croissance à l'avenir, mais aussi la résistance des sociétés aux chocs externes : lorsque tout le monde fait la même chose, il n'y a peu à attendre de son voisin en cas de crise et c'est le sauve qui peut ; si, au contraire, chacun échange, achète et vend des produits avec le reste de sa société, les complémentarités et les interdépendances jouent plus facilement en cas de crise. Les politiques agricoles mais aussi les autres politiques de développement économique doivent donc veiller à favoriser cet échange complémentaire, et cette complexification progressive des économies sahéniennes, ce qui passe parfois aussi par une réflexion sur les politiques commerciales des pays développés.

En ce sens, si de nombreuses voix se sont faites entendre dans les pays développés pour contester les exportations de produits agricoles subventionnés (riz) ou déclassés (bas morceaux de viande) qui font une concurrence déloyale à l'agriculture africaine, si des mesures de rationalisation ont été entreprises pour réguler les pratiques d'aide alimentaire, elles sont bien moins nombreuses à souligner que les dons charitables de vêtements et de chaussures usagées étranglent tout aussi sûrement les producteurs agricoles en supprimant leurs principaux clients potentiels : une masse d'artisans fournissant ces biens de première nécessité. Un pas très concret et peu coûteux à faire en direction du développement sahéni consistait à faire tomber ces produits dont la valeur est nulle dans les pays d'origine mais qui se substituent à la production locale au Sahel sous la législation des déchets, et à en interdire le commerce international.

Dans cette trame générale, il semble ensuite souhaitable :

- d'encourager la souplesse et la capacité d'adaptation des opérateurs économiques : l'aide peut y jouer un grand rôle en développant les infrastructures (routes, marchés, télécommunications), en appuyant la recherche pour qu'elle offre un large choix de produits et de techniques aux paysans, et en favorisant la circulation du savoir.
- la capacité de réponse dépend aussi du développement d'intermédiaires professionnels, privés ou coopératifs, pour les principaux services en amont et en aval de la production (conseil agricole, crédit, approvisionnement, commercialisation). L'aide n'est évidemment pas neutre dans le développement de ces structures, qu'elle contribue souvent à financer, mais elle doit y faire preuve de patience et de modestie, et considérer que la mise en place des capacités doit prendre le pas sur la réponse à marche forcée aux besoins. Elle doit donc appuyer les dynamismes locaux sans les accaparer à la réalisation de ses propres objectifs.

- la baisse des coûts de transaction et l'amélioration de l'efficacité économique passent également par un meilleur fonctionnement des instances juridiques et de régulation économique à l'échelle nationale. Là encore, la vertu des politiques ne s'impose pas de l'extérieur, mais l'aide, par sa forte présence auprès des acteurs publics et privés n'a pas un rôle neutre : elle doit s'efforcer d'accompagner la mise en dialogue et la cogestion des politiques par les principaux groupes intéressés.
- Enfin, si on perçoit bien que la transition actuelle est l'occasion d'un profond réaménagement des relations sociales avec l'émergence de nouvelles relations plus monétarisées (salarial, location de matériel entre paysans, ventes de terre...), les donateurs d'aide, dont une des justifications principales reste l'éthique, sont particulièrement mal placés pour décider quelle direction ces évolutions doivent prendre, à supposer qu'ils soient capables de les influencer. Sans prendre parti, ce que peut faire l'aide, en revanche, c'est de vulgariser largement les innovations sociales que l'on observe partout en Afrique dans leur diversité, afin de stimuler le débat interne sur les évolutions propices à chaque groupe ou chaque société.

BIBLIOGRAPHIE

Agcaoili Mercedita C. and M.W. Rosegrant, 1994 - Sub-Saharan Africa in the Global Food Economy : Prospects for Balancing Food Needs, Paper prepared for the IFPRI Workshop on "A 2020 Vision for Food, Agriculture, and the Environment : Issues Facing African Countries", December 1994, Saly Portudal, Senegal

Al-Hassan R, J.A. Famiyeh et A. de Jager, 1995 - Farmhousehold strategies for food security in northern Ghana : a comparative analysis of high and low population farming systems. Communication à la conférence du réseau Sadaoc, Accra, Ghana, mars 1995.

Azam J.P. et T. Besley, 1989 - Offre de biens manufacturés et développement agricole : le cas du Ghana, OCDE, Centre de développement, Paris.

Bailhache R. & al, 1982 - le développement des cultures pluviales en zone soudano-sahélienne, CCCE, document d'analyse sectorielle, 41 pp.

Barry Abdoul W. (AIRD), 1991 - Incitations, avantages comparatifs et échanges régionaux de céréales dans le sous-espace ouest : cas de la Guinée, du Mali et du Sénégal. Club du Sahel/OCDE. Paris

Berckmoes W.M.L., E.J. Jager et Y. Koné, 1988 - Intensification of agriculture in south Mali, wish or reality ? KIT-DRSPR, Ministère de l'Agriculture du Mali

Biaou Gauthier, 1993 - Développement du marché de la terre sur le Plateau Adja (Bénin). Revue du réseau d'étude des systèmes de production en Afrique de l'ouest. Vol 3, n°2, 1993, pp.54.63

Binswanger Hans P. and M. Elgin, 1990 - Reflections on land reform and farm size, in Agricultural development in the third world, Eicher and Staatz ed.

Binswanger Hans P., 1994 - Agricultural and Rural Development : Painful Lessons, revised version of an address delivered on Sept 1994, at the 32nd annual meeting of the Agricultural Economics Association of South Africa.

Bonat A.Z., 1993 - Population Change and Socio-Economic Processes in the Nigerian Middle Belt. Ahmadu Bello University, document de travail WALTPS, Club du Sahel-OCDE.

Bonjean Catherine, 1992 - Instabilité des marchés agricoles et stratégies paysannes au Niger, in Economie rurale, n°210

Bossard Laurent, 1991 - Commerce et politiques agricoles en Afrique de l'ouest, Solagral, réseau Stratégies alimentaires, Paris.

Bourn David & W. Wint, 1994 - Livestock, land use and agricultural intensification in sub-saharan Africa, ODI pastoral development network paper n°37a & 37b, London, 22+38 pages

Boussard J.M., 1990 - Les stratégies anti-risque des producteurs limitent-elles leur productivité ? Actes du colloque sur "l'avenir de l'agriculture dans les pays du Sahel", Cirad-Club du Sahel.

Breman Henk et S. van der Graaf, 1993 - Agricultural production: ecological limits and possibilities, Rapport PSS n°3, CABO-DLO, Wageningen.

Bricas Nicolas & R. Sauvinet, 1989 - La diversification de la consommation : une tendance de l'évolution des styles alimentaires au Sahel, OCDE-Club du Sahel. 27 pages

Bryceson Deborah F., 1996 - Deagrarianization and rural employment in Sub-Saharan Africa : a sectoral perspective. World Development, vol.24, n°1, pp 97-111, 1996, Londres.

Caputo Enzo, 1989 - Politiques céréalières et stratégies de développement en Afrique. Le cas du Sahel. Istituto Italo Africano, Rome, 106 pages.

Chaléard Jean-Louis, 1994 - L'essor du vivrier marchand : un contre-modèle aux marges du modèle ivoirien, in "Crise, ajustement et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle", Colloque international, Abidjan, nov. 1994

Coulibaly Bakary S. et O.N. Coulibaly, 1990 - Pratiques paysannes en matière d'échanges de de sécurité alimentaire. Zones de Koutiala et de Ségou. IER, Bamako, IRAM, Paris

Cour Jean-Marie, 1993 - Performances du secteur agricole et redistribution de la population en Afrique de l'ouest, document de travail n°14, WALTPS, Club du Sahel-OCDE

Cour Jean-Marie, 1994 - Analyse démo-économique rétrospective et esquisse d'image démo-économique à long terme de la région Afrique de l'Ouest, Club du Sahel, OCDE, janvier 1994, 80 pp + annexes.

Couty Philippe, 1991 - L'agriculture africaine en réserve, réflexions sur l'innovation et l'intensification agricoles en Afrique tropicale, Cahiers d'études africaines, 121-122, XXXI-1-2, pp 65-81

Daddieh Cyril, D. Arbin and P. Little, 1995 - Pineapple production and labor relations in the peri-urban areas of Accra, Ghana.

Decosse Philipp, 1992 - Structural Change in the Gambian Agriculture : Stagnation or Silent Transformation ? USAID, Gambia

Delgado Christopher L., 1990 - Choix des produits et conditions de croissance pour l'agriculture sahélienne. Actes du colloque sur "l'avenir de l'agriculture dans les pays du Sahel", Cirad-Club du Sahel, pp. 61-80.

Delgado Christopher L., 1991 - Cereals protection and agricultural development strategy in the Sahel. revue Food Policy, avril 1991

Denève Robert, 1994 - Sahel-Sahel. Une vision controversée. Etudes de l'UICN sur le Sahel, UICN-programme Afrique de l'ouest, Gland, Suisse. 64 pp.

Dugué Patrick, 1989 - Possibilités et limites de l'intensification des systèmes de culture vivriers en zone soudano-sahélienne. Le cas du Yatenga. CIRAD, 350 p.

Eldin Michel et P. Milleville (éditeurs scientifiques), 1989 - Le risque en agriculture. ORSTOM, Paris, 619 pages.

English John, 1993 - Does population growth inevitably lead to land degradation. Draft paper.

EPAT/Winrock International, 1993 - Agricultural Transformation in Africa, A round-Table Discussion, Winrock International Institute for Agricultural Development, 208 pages.

Etienne Gilbert, 1991 - Développement rural en Afrique au sud du Sahara : les obstacles et les atouts vus depuis l'Asie. communication au séminaire sur "politiques économiques et performances agricoles comparées dans les pays d'Afrique et les pays d'Asie à faible revenu. Clermond-Ferrand, CERDI, 20 au 22 mars 1991.

Fall Amadou Abdoulaye et B. Diagana, 1992 - Les activités non agricoles et la capacité de financement de la consommation alimentaire par les ménages ruraux du Sénégal. Communication préparée pour l'atelier régional du PRISAS : "activités informelles non-agricoles et sécurité alimentaire au Sahel", Bamako, 25-28 novembre 1992.

Faure Armelle - Niaogho *versus* Beghedo, un conflit foncier à la veille de la révolution burkinabé, Cahier des Sciences humaines 29(1° 1993) : 105-119

Forest Francis, F.N. Reyniers & B. Lindon, 1990 - Prendre en compte le risque agroclimatique et le coût de l'intensification pour analyser la faisabilité de l'innovation, actes des Rencontres internationales « Savanes d'Afrique, terres fertiles ? », Montpellier 1990. La documentation française.pp. 531-541

Garin P., 1992 - Aléa et intensification, pays serer, Sénégal, in "Le développement agricole au Sahel, tome III" Cirad, Montpellier

Gaye Matar, 1991 - Les cultures céréalières dans le bassin arachidier: motivations et contraintes chez les producteurs, document de travail ISRA-Kaolack, CRDI, Ottawa, Canada

Gilbert Elon, L. Phillips, W. Roberts, M.T. Sarch, M. Smale & A. Stroud, 1994 - Maize Research Impact in Africa: the Obscured Revolution, SD Publication Series, Technical paper n°7, USAID, Washington D.C.

Giraudy François et S. Samaké, 1995 - La production et l'utilisation de la fumure organique par les exploitations de la zone Mali-sud, CMDT, cellule de suivi-évaluation, 10 pages

Gourou Pierre, 1991 - L'Afrique tropicale, nain ou géant agricole ? Flammarion, Paris, 226 pages.

Griffon Michel, 1991 - Les grands déterminants de la productivité agricole en Afrique et en Asie, communication au séminaire sur "politiques économiques et performances agricoles comparées dans les pays d'Afrique et les pays d'Asie à faible revenu. Clermond-Ferrand, CERDI, 20 au 22 mars 1991.

Guyer J.I., 1987 - Feeding African Cities : studies in regional social history, International African Institute, London.

Guyer Jane I. and E. F. Lambin, 1993 - Land Use in an Urban Hinterland : Ethnography and Remote Sensing in the Study of African Intensification, American Anthropologist 95(4) :839-859

Goldman A. and J. Smith, 1995 - Agricultural Transformation in India and Northern Nigeria : Exploring the Nature of Green Revolutions. World Development, vol. 23, pp 243-263

Harre D., 1994 - Réforme des offices céréaliers en Afrique de l'ouest, Solagral, Réseau stratégies alimentaires, Paris, 99 pages.

Hicks John, 1969 - A theory of economic history, Oxford University Press

Hill Poly, 1977 - Rural Kano, 1900-1970 : Population, prosperity and poverty, Cambridge University Press.

Hopkins Jane and Philippe Berry, nov 1994 - Determinants of land and labor productivity in crop production in Niger, IFPRI

Hyden Goran, R.W. Kates and B.L. Turner II, 1993 - Beyond Intensification *in* Turner, Hyden and Kates editors, Population growth and agricultural change in Africa, University Press of Florida, Gainesville, USA, pp 401-439.

Ilu I.Y., J.O Olukosi & A.O. Ogungbile, 1994 - Comparative analysis of costs and returns on small, medium and large scale maize farms in Kaduna State of Nigeria, Journal of the West African Farming System Research Network, Vol 4, n°1, 1994, pp 43-53.

Kates Robert W., G. Hyden and B.L. Turner II, 1993 - Theory, Evidence, Study Design *in* Turner, Hyden and Kates editors, Population growth and agricultural change in Africa, University Press of Florida, Gainesville, USA, pp 1-40.

Labonne Michel, 1989 - Du risque naturel au risque économique dans les pays à faible revenu *in* Le risque en agriculture...

Lavigne Delville Philippe, 1988 - Soudure et différenciation sociale : essai d'analyse au Sénégal oriental, note Amira, série abordages, n°7, 20 pp.

Lecaillon J., C. Morrisson, H. Schneider et E. Thorbecke, 1987 - Politiques économiques et performances agricoles dans les pays à faible revenu, étude du Centre de Développement, OCDE

Lele Uma et Steven W. Stone, 1989 - Population Pressure, the Environment and Agricultural Intensification. Variations on the BOSERUP Hypothesis. Madia Discussion Paper n°4, The World Bank, 79 pages

Lele Uma, Robert E. Chistiansen and Kundhavi Kadiresan, 1989 - Fertilizer Policy in Africa, Lessons from Development Programs and Adjustment Lending, 1970-87, Madia Discussion Paper n°5, The World Bank, 76 pages.

Lewis John V.D., 1981 - Domestic labor intensity and the incorporation of Malian peasant farmers into localized descent groups

Little Peter and C. Dolan, 1993 - Labor relations and trading in the peri-urban areas of Banjul, The Gambia.

Lombard Jérôme, 1993 - Acteurs et enjeux dans le bassin arachidier sénégalais, in Blanc-Pamard Chantal (coord), Politiques agricoles et initiatives locales - Adversaires ou partenaires, Paris, Orstom, Coll Colloques et Séminaires, 133-160

Losch B., 1994 - A la recherche du chaînon manquant : pour une lecture renouvelée de l'économie de plantation ivoirienne ; in "Crise, ajustement et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle, Colloque international, Abidjan, nov. 1994

Marchal Jean-Yves, 1986 - En Afrique soudano-sahélienne : la course contre le temps. Rythme des averses et forces de travail disponible *in* Le risque en agriculture

Mazoyer Marcel, 1991 - Les inégalités de développement dans le monde : origines, mécanismes de reproduction et conséquences. Série « dossiers », n°22, Centre Sahel, Université de Laval, Canada. 19 pages.

Mellor John W., 1991 - Agricultural growth in Asia and Africa : the population, urbanization, poverty environmental interactions. minutes d'un exposé donné à Montpellier.

Milleville Pierre et J.-P. Dubois, non daté - Réponses paysannes à une opération de mise en valeur de terres neuves au Sénégal, ORSTOM.

Milleville Pierre et G. Serpantié, 1994 - Intensification et durabilité des systèmes agricoles en Afrique soudano-sahélienne. Actes du colloque : Promotion de systèmes agricoles durables dans les pays d'Afrique soudano-sahélienne, FAO-CIRAD.

Milleville Pierre & al., 1995 - Stratégies et comportements des agriculteurs les plus pauvres vis-à-vis de l'intensification agricole et de la préservation des ressources naturelles dans les pays de l'Afrique de l'ouest, FAO, Rome (document provisoire)

Ministère de la Coopération et du Développement, 1991 - Le coton en Afrique de l'ouest et du centre, La documentation française, Paris, 354 pages.

Mortimore Michael, 1993 - The Intensification of Peri-Urban Agriculture : the Kano Close-Settled Zone, 1964-1986. *in* Turner, Hyden and Kates editors, Population growth and agricultural change in Africa, University Press of Florida, Gainesville, USA, pp 358-400

Mortimore Michael, 1994 - Northern Nigeria, Land Transformation Under Agricultural Intensification, *in* Population and Land Use in Developing Countries, Jolly and Boyle Torrey editors, National Academy Press, London

Moustier Paule, 1995 - L'économie des filières pour la recherche agronomique et le développement, le cas des légumes frais en Afrique, revue Fruits, vol 49, n°4, pp 315-322

Naudet David, 1992 - Peuplement et économie en Afrique de l'ouest, document de travail n°11, WALTPS, DIAL/Club du Sahel-OCDE

Naudet David, 1993 - Eléments de vision économique prospective : l'Afrique de l'ouest à l'horizon décennal. Dial/Club du Sahel, OCDE, 62 pages.

Newberry David M., 1989 - The Theory of food price stabilisation, the Economic Journal, n°99, 1065-1082.

Niang Mamadou et F. Giraudy, 1993 - L'équipement des unités de production dans la zone Mali-sud. Matériel agricole et animaux de labour, CMDT-DPCG, Bamako (Mali). 22 pages

Ninnin Benoît, 1994 - Géographie économique du milieu ouest-africain : marchés, peuplement, agriculture, routes. Eléments de modélisation 1960-1990. Document de travail n°4, WALTPS, Club du Sahel-OCDE, 107 pages

Pironi Osvaldo, 1989 - Le paysan, le sorgho et l'argent, CILSS/ATI, Ouagadougou, 138 pages

Reardon Tom, 1994 -La diversification des revenus au Sahel et ses liens éventuels avec la gestion des ressources naturelles par les agriculteurs, *in* Promotion de systèmes agricoles durables dans les pays d'Afrique soudano-sahélienne, pp 205-217

Reardon Thomas, E. Crawford and V. Kelly, 1995 - Promoting Investment in Sustainable Intensification of African Agriculture, Staff Paper n°95-18, Michigan State University

Reardon Thomas, V. Kelly, B. Diagana, J. Dioné, E. Crawford, K. Savadogo & D. Boughton, 1995 - Intensification durable induite par le facteur capital dans l'agriculture sahélienne : surmonter les contraintes structurelles après les réformes des politiques macro-économiques, communication préparée pour le Colloque international sur l'intensification agricole au Sahel, Mythe ou réalité ? Insah, IER, AB/DLO, Bamako, novembre 1995.

Reboul Claude, 1989 - Monsieur le Capital et Madame la Terre. Fertilité agronomique et fertilité économique, coédition EDI et INRA, Paris

Renou Fabienne, 1993 - Dynamique et viabilité des grandes exploitations agricoles au Nigeria : cas d'exploitations céréalières dans quatre Etats nigériens, Mémoire de fin d'étude, ESA, Angers en collaboration avec IRAM, Paris, 69 pages + annexes

Rochette René M., A. Salifou et H. Hamani, 1998 - Etude sur les stratégies paysannes en zones agro-pastorales, Ministère du Plan et de la Planification régionale, Niger, 110 pages.

Rochette René M., M. Monimart et P. Walraevens, 1991 - Enquêtes socio-économiques sur l'eau et l'assainissement en milieu rural et urbain au Mali, DNHE / PNUD, Mali, 92 pages.

Sanders John H., B. Shapiro & S. Ramaswamy (coord.), 1996 - The economics of agricultural technology in semiarid Sub-Saharan Africa, the John Hopkins Library Press, Baltimore and London, 304 pp

Sanogo Bakary, 1989 - Le rôle des cultures commerciales dans l'évolution de la société Sénoufo, CRET, Bordeaux, 280 pages.

Sawadogo Kimseyaga, T. Reardon & K. Pietola, 1995 - Mécanisation et offre agricole dans le Sahel : une analyse de la fonction de profit des exploitations agricoles, revue d'économie du développement, 2/1995, pp.57:91.

Scott Guy, 1995 - Agricultural transformation in Zambia: past experience and future prospects, paper presented to the USAID/ADB/CILSS-Insah Workshop on Agricultural Transformation in Africa, Abidjan, Côte d'Ivoire, sept 1995

Snrech Serge & A. de Lattre, 1994 - Pour préparer l'avenir : une vision de l'Afrique de l'ouest à l'horizon 2020. Club du Sahel-OCDE, CILSS, Cellule Cinergie (BAD)

Snrech Serge, 1996 - Les phosphates rocheux au secours de l'agriculture africaine ? Bulletin du Club du Sahel n°15, printemps 1996, pp 26-29, OCDE, Paris.

Speirs Mike and O. Olsen, 1992 - Indigenous Integrated Farming Systems in the Sahel, World Bank Technical paper n° 179, Africa Technical Department Series, The World Bank, Washington, D.C. 80 pages.

Staatz John M., 1994 - The Strategic Role of Food and Agricultural Systems in Fighting Hunger Through Fostering Sustainable Economic Growth. Staff paper, Michigan State University.

Stroosnijder Leo, 1994 - Population density, carrying capacity and agricultural production technology in the Sahel, paper presented at the 1994 Danish Sahel Workshop, Sonderborg, Danemark.

Tcha-Koura Sambada, 1995 - Formation d'une élite paysanne au Burkina Faso, l'Harmattan, Paris. 204 pp

Tiffen Mary, 1973 - Relationships between age, family size and progressive farming in moslem areas of northern Nigeria. Savanna, vol.2, n°2, Ahmadu Bello University, Zaria, Nigeria. pp 165-172

Traoré Sadio et Ph. Bocquier, 1995 - Migrations et urbanisation en Afrique de l'ouest : résultats préliminaires de l'enquête REMUAO. Cerpod, Bamako, plaquette de 32 pages.

USAID, 1991 - Senegal Agricultural Sector Analysis, Dakar, 238 pages + annexes

Van Apeldoorn G.J., 1981 - Perspectives on drought and famine in Nigeria, George Allen & Unwin, London, 178 pages.

Van der Pol Floris et F. Giraudy, 1994 - Etude sur la relation entre pratiques d'amélioration des sols et variables socio-économiques dans la zone Mali Sud, KIT-IER-CMDT, Club du Sahel-OCDE

Viestra Gerben, I. Dembele, B. Tangara, S. Samaké, K. Diarra et A.S. Traoré, 1994 - La perception des paysans de la dégradation des sols et des politiques pour la combattre, KIT-IER-CMDT, Club du Sahel-OCDE

Watts M., 1987 - Brittle trade : a political economy of food supply in Kano in Guyer J.I., Feeding African Cities : studies in regional social history, International African Institute, London

Yung Jean-Michel, 1992 - Innovation et monétarisation, bassin arachidier, Sénégal, in "Le développement agricole au Sahel, tome III", CIRAD, Montpellier